L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 FEVRIER 1861.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 13 FEVRIER.

Voir la seconde page, pour :

Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,

Ventes à l'encan de ce jour.

Par O. Léaumont, Blache & Co, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 69,—Bottes, souliers et casquettes.

Par R. B. Sykes, à 10 heures et demie, sur la Levée au pied de la rue Poydras,—Farine.

Par D. E. Murphy, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Gravier,—Foin.

Par B. Turpin, au magasin No 95 [ancien 56] Vieille Levée,—Bouteilles vides, vieux cognac, comestibles, &c., &c.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Bulletin européen.

Les nouvelles d'Europe par le *Canada* vont jusqu'au 26 janvier pour l'Angleterre et jusqu'au 25 pour le continent.

La Bourse de Paris se maintient avec assez de fermeté et le 25 le 3 pour cent a fermé à 67 f. 50 c. On ne signale pas de changement dans la situation financière. La plus grande activité règne toujours dans les arsenaux et les forts. On va former au printemps sous le commandement du maréchal MacMahon un camp à Châlons qui comptera 60,000 hommes.

Le gouvernement français s'occupe d'amener une nouvelle conférence des puissances intéressées dans la question syrienne, pour décider de la ligne de conduite à suivre, avant que n'arrive l'époque fixée pour le rappel de son armée.

Une note du *Moniteur* dégage le gouvernement de toute participation dans la publication des brochures qui lui sont constamment attribuées.

Le général Lamoricière a refusé, dans une lettre qui a été rendue publique, l'épée d'honneur qu'on voulait lui offrir; il dit que de tels témoignages sont accordés à ceux qui gagnent des batailles et que n'ayant éprouvé que des revers il n'y a aucun droit.

On a des nouvelles de Gaete jusqu'au 23. Le feu des Italiens continuait avec activité, mais la place répondait mollement. Il paraît que la fièvre typhoïde faisait des ravages parmi les défenseurs de François II. Néanmoins celui-ci persistait à tenir bon, de l'avis des ministres étrangers qui sont restés à Gaete, c'est-à-dire ceux d'Autriche, d'Espagne, de Bavière et de Saxe et le nonce apostolique. Les ministres de Russie, de Prusse et de Portugal sont partis lors de la notification du blocus.

On parlait d'une mission spéciale, dont le général La Marmora serait prochainement chargé près la cour de Berlin.

Le *Moniteur* publie la note suivante, relativement aux nouvelles dispositions prises pour l'organisation de la réserve :

"A toutes les époques de notre histoire militaire, on s'est préoccupé de l'importante question de l'organisation d'une réserve. Depuis 1818, de nombreux essais ont été tentés mais sans succès. Tous les systèmes proposés, ou même parfois mis momentanément en pratique, ont été successivement abandonnés, et le problème attend encore une solution.

"Cette lacune de notre organisation militaire sera comblée par le projet relatif à la réunion dans des dépôts d'instruction d'une partie du contingent de chaque classe, projet qui sera mis à exécution le 1er février prochain.

"Suivant ce projet, une portion seulement du contingent annuel trop comblera les différents corps de troupes, les vides produits par les libérations, la maladie ou tout autre cause accidentelle; la seconde portion sera réunie dans les dépôts des corps pendant trois mois la première année, pendant deux mois la seconde, et un mois seulement la troisième, afin d'y recevoir une instruction sommaire, puis renvoyés le reste du temps dans leurs foyers, en vertu de congés, et rendus ainsi à la vie civile.

"Dans chaque département on réunira, autant que possible au chef-lieu, les jeunes soldats de cette deuxième partie du contingent destinés à l'infanterie; les hommes destinés à la cavalerie seront aussi réunis au chef-lieu ou dans les dépôts d'artillerie les plus voisins.

"Si l'on compare ce système avec celui que l'on a mis en pratique depuis le commencement de l'empire, et qui consiste à prendre tous les ans le contingent en entier et à en renvoyer une partie après deux ou trois ans de présence sous les drapeaux, on reconnaîtra que le nouveau système rend à la population un véritable soulagement. La faculté d'augmenter ainsi rapidement l'effectif de l'armée en cas de nécessité permet de ne pas exiger qu'une partie des hommes appelés, les autres n'étant tenus de servir le pays que quelques mois seulement de leur temps pendant lequel ils sont exercés, et de rendre ainsi à l'agriculture et à l'industrie des bras qui lui sont enlevés, et que l'armée retrouverait exercés à manier le fusil si les circonstances venaient à l'exiger."

En Angleterre, les affaires américaines tendent à devenir la principale préoccupation du moment. On s'en inquiète surtout dans les districts manufacturiers, et l'on vient de publier un prospectus pour une compagnie cotonnière de l'Inde, dont l'objet sera d'acheter le coton directement des planteurs et de travailler à l'amélioration des procédés pour la cueillette et le nettoyage du coton au moyen de machines.

L'*Economist* pose pour la première fois en termes catégoriques cette question tant controversée : "L'Angleterre reconnaîtra-t-elle l'indépendance et la souveraineté des nouveaux Etats ?"

"La réponse rationnelle et spontanée—dit le recueil anglais—est naturellement pour l'affirmative. Notre principe est depuis longtemps de reconnaître tout Etat ou gouvernement *de facto* et d'entrer en relations amicales avec lui. Du moment que la séparation est complète nous n'avons rien à voir dans les causes qui l'ont amenée, ni dans la manière dont elle s'est produite."

L'esclave fugitif Anderson ne pourra être amené en Angleterre à présent, en vertu de l'*habeas corpus* accordé par le banc de la Reine, à cause de l'interruption des communications avec le Canada, qui oblige à prendre la voie des Etats-Unis.

Les malles de l'Inde et de la Chine avec des dates de Tientsin jusqu'au 24 novembre, sont arrivées à Londres. La première fraction de l'indemnité a été payée par les Chinois. La plus grande partie des troupes sont arrivées à Hong Kong. Il n'est resté à Tien-sin que 250 soldats anglais et un détachement de français. Lord Elgin et Sir Hope Grant sont arrivés à Shanghaï le 30 novembre et en sont repartis le 7 décembre pour le Japon. La rivière Peiho s'est prise par les glaces.

M. Ward était à Canton. Un steamer parti de cette ville a fait en toute sécurité une excursion à l'intérieur. L'insurrection chinoise gagne tous les jours du terrain et le nombre des rebelles augmente avec leurs succès.

Convention de la Louisiane

Séance du 12 février 1861.

La Convention se réunit à onze heures et sur la proposition de M. Taylor, président du comité militaire, s'ajourne à onze heures et demie afin d'assister en corps à l'inauguration du nouveau drapeau de l'Etat souverain de la Louisiane.

Les délégués rentrent peu après dans la salle et la séance est ouverte à midi. Quatre-vingt-six délégués répondent à l'appel. Le secrétaire fait le compte rendu de la dernière séance et les délibérés parcourent les journaux.

L'hon. John Robinson, commissaire de la Virginie, est présenté à la Convention qui se lève pour le recevoir et l'invite à prendre un siège à côté du Président. "Je vous remercie de cette réception, dit M. Robinson d'une voix émue. Je vous en remercie au nom de la Virginie que je suis fier d'appeler mon Etat natal et dont les intérêts sont si intimement liés à ceux de la Louisiane. (Applaudissements prolongés.)—L'envoyé s'assoit à la droite de M. Morton. C'est un vénérable vieillard, au maintien souverainement digne.

L'Ordonnance par le comité des terres publiques est appelée. On se souvient que celle-ci, à laquelle M. Elgee était chairman, avait été renvoyée au comité et que le délégué des Rapides, à la suite du vote de la Convention, avait donné sa démission. L'Ordonnance dont nos lecteurs trouveront plus bas un sommaire a été présentée par le nouveau chairman, M. Swayze.

[illegible]

Le cinquième fait un devoir au Gouverneur ou à une personne revêtue de son autorisation de s'emparer des titres des papiers et des archives des bureaux de terres de la Nlle-Orléans, d'Opelousas, de Natchitoches et de Monroe, et de Greensburg, et l'arpenteur général, les commis et les receveurs de ces bureaux se refusent à prêter le serment de fidélité à l'Etat.

[illegible]

La septième autorise le Gouverneur à destituer les officiers des terres toutes les fois qu'il croira que l'intérêt de l'Etat l'exige ou si ces officiers refusaient de prendre le serment de fidélité; à remplir, avec l'approbation du Sénat, toutes les vacances qui pourraient survenir dans le département.

M. Elgee présente une clause qui abolit la place de commissaire des terres publiques à Bâton Rouge, définit les devoirs de l'officier qui devra le remplacer et fixe le salaire à quinze mille piastres par an, *sans fees*. Le délégué des Rapides donne pour raison les abus qui se sont glissés dans le bureau.

M. Semmes appuie la proposition de M. Elgee et s'étend sur les abus dont le préopinant a parlé. La place de commissaire des terres est, dit-il, une véritable *nuisance*. Il tient ses renseignements de personnes dignes de foi.

M. Swayze s'oppose à la clause.

M. Dupré demande que la clause soit déposée sur le bureau. Elle est nécessaire, dit-il, mais la Convention n'a pas le temps d'organiser le département du nouvel officier.

La Convention refuse de déposer sur le bureau la clause de M. Elgee.

M. Gardère, au nom du Comité de finances, présente une Ordonnance qui autorise le Président à signer des mandats pour payer aux ouvriers employés à la nouvelle douane l'argent auquel ils ont droit et fixe le salaire des officiers de la Convention. (Le salaire du secrétaire est fixé à deux mille piastres, celui de l'assistant à mille piastres, celui du second assistant à dix piastres par jour et celui des traducteurs à dix piastres par jour). L'Ordonnance est adoptée.

M. Todd espère que la Convention ne s'ajournera pas avant d'avoir fait connaître sa décision sur l'Ordonnance des terres publiques.—Les officiers du département ont actuellement de fortes sommes en leur possession et il ne pèse sur eux aucune responsabilité.

La Convention décide que toutes les clauses qu'elle a déjà adoptées (jusqu'à la septième inclusivement) soient en vigueur et que les autres clauses avec le substitut de M. Elgee à la septième soient déposées sur le bureau, sujets à l'appel.

La Convention s'ajourne avec très peu de gravité mais beaucoup d'empressement. Elle ne s'assemblera de nouveau que le 4 mars prochain à moins que le Président ne juge nécessaire de la convoquer plus tôt.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Indianapolis, 12 février.—M. Abraham Lincoln est arrivé hier soir de Springfield et a été reçu avec enthousiasme par ses amis.

Dans le cours de son discours il a dit : serait-ce faire une invasion que de faire marcher une armée dans la Caroline du Sud ? Je pense que oui et ce serait aussi de la coercition si la Caroline du Sud était forcée de se soumettre. Mais si les Etats-Unis gardent simplement ou reprennent leurs forts et perçoivent les revenus, ou cessent d'envoyer les malles là où elles sont habituellement violées, aucune de ces choses constituera-t-elle la coercition ou l'invasion ? Si ceux qui professent d'être amis de l'Union et qui sont résolus à résister à la coercition le pensent, alors leur idée de la préservation est bien mince et bien légère.

M. Lincoln a soutenu en outre qu'un Etat n'a pas plus de droit, en principe, de briser l'Union en se retirant, qu'un comté n'a celui de briser un Etat en se retirant. Il a terminé en disant qu'il ne posait pas des affirmations mais simplement des questions pour que l'auditoire réponde si c'était bien ou mal.

Nouvelles politiques.

Washington, 12 février.—On s'accorde à dire que le Congrès de la paix recommandera le renvoi des questions à une Convention nationale.

Frankfort, 12 février.—Les deux chambres de la législature du Kentucky se sont ajournées hier jusqu'au 20 mars, sans rien décider sur les affaires nationales.

Le Congrès du Sud

Montgomery, 12 fév.—Le Congrès s'est réuni à l'heure habituelle ce matin. Après une prière et la lecture du journal d'hier, le président a annoncé les comités nommés.

Le président a reçu et lu un message télégraphique de la Convention de la Louisiane, approuvant cordialement la nomination de l'hon. Jefferson Davis et de A. H. Stephens à la Présidence et à la Vice Présidence des Etats Confédérés de l'Amérique.—Les projets de drapeau et de sceau pour la République du Sud ont été renvoyés.

Une résolution a été présentée que jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement, les divers officiers à la collection des droits dans les différents Etats de la Confédération seront et sont par ceci autorisés à conserver leur emploi sous le nouveau gouvernement.—Renvoyée au comité compétent.

La résolution suivante a alors été soumise au comité :

Résolu, que le comité des affaires étrangères soit requis de prendre des informations sur la nécessité et l'opportunité d'envoyer des commissaires au gouvernement des Etats-Unis.—Renvoyé.

Le Congrès s'est retiré en session secrète, pendant laquelle les résolutions suivantes ont été adoptées et rendues publiques :

Résolu, que ce gouvernement prend sous sa charge la question et les difficultés qui existent actuellement entre les Etats souverains de cette confédération et le gouvernement des Etats-Unis, relativement à l'occupation des forts, arsenaux, chantiers de marine, et autres établissements publics, et que le président de ce Congrès soit requis de communiquer cette résolution aux gouverneurs des divers Etats.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12 fév.—Un télégramme reçu ici aujourd'hui annonce le mauvais traitement envers le consul de Sa Majesté Britannique à Mobile.

Les obligations volées.

Le comité sur les obligations volées fera son rapport demain, lequel impliquera Bailey criminellement, et en conséquence Floyd et Russell.

Une résolution sera présentée demain à la Convention virginienne, invitant MM. Mason et Hunter à se retirer du Sénat des Etats-Unis, vu la prédominance des sentiments de sécession.

Richmond, 12 fév.—Le juge Johnson, commissaire aux Etats séparatistes, dit que le gouverneur de la Géorgie accepte la médiation de la Virginie entre la Géorgie et le gouvernement fédéral.

Commissaires du Kansas.

Leavenworth, 12 fév.—Le Kansas enverra des commissaires à la conférence de paix en session à Washington.

New York, 12 fév.—Un autre détachement de troupes a quitté Brooklyn, hier, pour Washington, afin de renforcer le chantier de marine.

Congrès fédéral

Washington, 12 fév.—A la Chambre des Représentants, M. Sherman, de l'Ohio, a introduit un bill à l'effet d'autoriser le secrétaire de la trésorerie à accepter des Etats la garantie des notes des Etats-Unis jusqu'à concurrence des sommes publiques déposées dans leur Etat. M. Sherman demande la discussion immédiate de son bill.

M. Garnett, de la Virginie, fait une objection à cette discussion et le bill est déposé.

La démission du capitaine Morrison du cotre des revenus *Lewis Cass* a été reçue aujourd'hui. Le secrétaire Dix a écrit un ordre effaçant le capitaine Morrison des rôles du service, pour avoir rendu son navire aux autorités de l'Alabama.

On dit que les mêmes procédés seront suivis dans des circonstances semblables.

Les élections du Tennessee.

Nashville, 12 fév.—Le résultat des élections connues aujourd'hui sont très incomplètes. Il porte à croire que les candidats en faveur de l'Union auront une majorité de plus de 50,000 voix. La Convention elle-même est battue par 20,000. Autant qu'on peut croire, deux candidats séparatistes seulement sont élus.

Marchés de l'intérieur.

New York, 12 février.—Le passif de la maison Frederick Iquiros & Cie qui a fait faillite vendredi est évalué à un million de piastres.

Les prix du coton sont irréguliers et un peu plus bas. Les ventes ont été de 110 balles à 11 1/2 à 11 5/8c. pour le middling Uplands. La farine est lourde et en baisse de 5 à 10c, on a vendu aujourd'hui 8000 barils à $5 à 5 1/2 pour superfine d'Etat. Le maïs baisse, ventes 126,000 boisseaux à 63 à 65c. Le porc est ferme, on a vendu 190 barils à $17 50 le mess. Sucre ferme, celui de la Nouvelle Orléans se vend de 5 à 6 1/2c.

Cincinnati, 11 février—Les cours de la farine sont nominaux. Le maïs est à 35 et 37c, le whiskey à 13 3/4c la graisse en kegs à 10c. Le sucre se vend de 5 3/4 à 7c, la mélasse de 30 à 31c, le café à 13 à 13 1/2c.

Passage de bateaux—Vicksburg, 12 fév. Le Fanny Bullitt a passé hier à minuit le Vicksburg à minuit et le Mary E. Keene à 10 h. ce matin.

Nouvelles de la Rivière.

Louisville, 12 fév.—L'Ohio baisse ici ce soir; 7 pieds 9 pouces d'eau dans le canal.

Marché de New-York, 12 fév—Le marché au coton ferme lourd. Ventes 900 balles de 11 1/2 à 11 5/8 pour middling uplands. Farine en baisse de 5 cts le baril. Ventes aujourd'hui 9,500 barils de $5 à 5 10 pour la superfine de l'Etat. Maïs ferme lourd—ventes 29,000 boisseaux de 61 à 70 cts.

Porc—Lourd à $17 27 le baril pour mess. Sucre—Ventes, 250 boîtes Cuba de 4 3/4 à 5 1/4 et 100 boucauts de la Nlle Orléans à 6 1/2 la livre.

Marchés de Cincinnati.

Cincinnati, 12 fév.—Farine, lourdes ventes de $4 50 à $4 60 le baril pour la superfine. Prix du maïs, de 30 à 33 c. le boisseau. Les avoines valent 27 1/2 c. le boisseau. Whisky est coté à 13 3/4 c. le gallon. Graisse, de 8 1/2 à 9 1/2 la livre. Mess de l'Ouest, vendu de $16 75 à $18 00 le baril.

Maintien du tarif actuel.—Nous avions eu raison de mettre en doute l'adoption par le Congrès du Sud du libre échange immédiat. En réponse à une demande qui lui a été adressée par le collecteur de notre port, le juge Perkins, un de nos députés à Montgomery, a envoyé la dépêche suivante :

"Montgomery, 9 février 1861.—La Constitution ne change pas notre système commercial. Le Congrès a adopté les lois actuelles sur les douanes telles *qu'elles sont*."

Malles perdues sur le Charmer.—Une partie des malles arriérées, par suite de l'accident survenu au chemin de fer, avait été embarquées à Vicksburg sur le Charmer ont été brûlées dans l'incendie de ce bateau.

Elections présidentielles au Mexique.—On a appris que M. Lerdo de Tejada avait reçu dans la capitale et la vallée de Mexico la majorité des voix pour la présidence. D'autres retours font considérer comme probable son élection.

Hommage à qui de droit.— Nous avons oublié il y a quelques jours un paragraphe relatif à un nouvel appareil de télégraphe électrique, au moyen duquel le fil télégraphique transmet trait pour trait l'écriture de la personne qui expédie la dépêche et la retrace à l'extrémité de la ligne. M. Ch. Silva, ancien militaire de l'armée piémontaise, nous écrit que cette invention est due à un Italien, M. G. C. Ferrari, qui a longtemps habité la Nouvelle Orléans et que la nécessité avait contraint à se faire marchand de macaroni et de marrons. M. Ferrari a trouvé à Londres et à Paris des compatriotes intelligents qui lui ont donné leur concours, et grâce à leur appui, il a réussi à voir expérimenter son appareil, et le succès a couronné ses efforts.

Société littéraire du Sud.—Cette société fait célébrer jeudi soir, à la salle des Odd-Fellows, son douzième anniversaire. Nous remercions le comité de l'invitation qu'il nous a adressée.

Théâtre de l'Opéra — Bénéfice de M. Prévost.—Demain pour le bénéfice de l'excellent et digne chef d'orchestre de grand opéra, M. Eugène Prévost, on donnera la première reprise du *Prophète*, grand opéra en cinq actes de Meyerbeer. Cette belle œuvre sera interprétée par MM. Philippe, Génibrel, Cabel Vaulair, Melchisedech et mesdames Lacombe et Preti.

Entre le second et le troisième acte mademoiselle Patti et M. Strakosch, qui ont gracieusement offert leur concours au bénéficiaire, se feront entendre; Melle Patti chantera le grand air d'Ernani et *Les Echos*, et M. Strakosch exécutera un grand solo sur le piano.

Les séances de M. Berger.— Le célèbre joueur de billard, M. Berger, continue à donner des séances tous les soirs, à huit heures, dans la rue Carondelet No 9, au premier. Dans la journée il donne des leçons aux amateurs dans son salon. Le soir la séance se compose d'une partie de cent carambolages et d'un exposé théorique de toutes les difficultés du billard, accompagné de l'exécution mécanique des coups. Il faut assister à ces séances pour se faire une idée des merveilleux effets qu'obtient le roi du billard. Qui n'a pas vu Berger n'a pas vu de merveille.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Mexico, le 4 février 1861.

Monsieur,

Le triomphe du parti libéral est, depuis six semaines accompli, mais je regrette d'avoir à ajouter que la révolution est loin d'être consommée. La dictature de M. le général Gonzalez Ortega n'a duré que 10 jours, mais elle a été stérile et s'est écoulée comme une fête. Ce n'était guère le moment de danser, de banqueter et de boire. Pendant ce temps là quelques débris des bandes réactionnaires vaincus avaient le loisir de revenir de leur stupeur, de se rallier et de reprendre la campagne. Nous avons aujourd'hui 4,000 hommes organisés tant bien que mal et commandés par Zuloaga et Vicario à 30 lieues S. O. de la capitale Mejia parcourt le pays scabreux des Etats de Guanajuato et de San Luis à la tête de 1,800 hommes. Tout cela, grâce à l'inertie du général en chef et des tiraillements politiques du gouvernement.

C'est le 11 que M. Juarez a fait son entrée solennelle avec son ministère. Quel triomphe et quelles réjouissances ! Cela a duré moins que la semaine des amours. La confiance s'est bientôt changée en démonstrations violentes de mécontentement et le ministère a été culbuté. Les journaux que vous recevrez par le *Tennessee* vous mettront au courant des causes et des résultats de ce revirement. En deux mots voici l'histoire : M. Diaz le ministre le plus odieux de Miramon ayant été pris dans les environs de Jalapa, le ministère de Juarez expédia à M. Zamora l'ordre de le faire juger sommairement et fusiller conformément à la loi contre les conspirateurs. M. le général Ortega ayant été nommé le lendemain ministre de la guerre mit pour condition *sine qua non* à son acceptation que M. Diaz serait gracié et sa peine capitale commuée en celle du bannissement. Aussi fut fait. Dès que la nouvelle s'en répandit à Mexico, la presse, les clubs, tous les libéraux grondèrent, menacèrent, envoyèrent des députations au palais et M. Juarez fut obligé de donner satisfaction à l'opinion publique en renvoyant son ministère. M. Ortega seul est resté parce que l'on redoute son influence sur l'armée. M. Yarco, rédacteur en chef du *Siglo* fut chargé de former un nouveau cabinet qui n'a satisfait personne. On est inquiet, l'administration livrée à de nouveaux venus est dans un complet désarroi, la police ne se fait plus, la sûreté publique est très mal garantie, et les fédéraux n'ont bien l'air de ne savoir que faire de leur victoire. Triste et malheureux pays où l'on ne peut trouver dix hommes d'Etat.

Vous savez sans doute l'embarras où s'est fourré ce gîte de cœur le gouvernement de Juarez. M. Ocampo donna un beau matin l'ordre à l'ambassadeur d'Espagne, au nonce du pape et à deux pauvres ministres de Guatemala et de l'Ecuador de vider la république dans le plus court délai. La note est conçue en termes d'une brutalité inouïe et d'autant plus impolie qu'elle accuse les ministres expulsés d'avoir conspiré contre la république ce qui n'a pas été prouvé.

Les Espagnols prendront la chose très au sérieux et vont probablement entreprendre une campagne contre le Mexique. Comme si ce n'était pas assez des difficultés intérieures sans provoquer follement des dangers au dehors.

Les lois de Réforme ont consterné le clergé; mais il travaille sans relâche, agite les femmes, pousse sous main à la rébellion, rallume les troupes et si on le laisse faire, il aura bientôt mis le feu aux Etats de Puebla, de Mexico, de Queretaro et de San Luis. Si le gouvernement faiblit, il en verra de belles.

Le plus inconcevable désordre règne dans les lois sur le désamortissement et tout de ce côté là est encore brouillé, mais à tel point que je crains que les propriétés de main morte ne fondent en procès, au profit des juges et des avocats. Les plaideurs auront comme toujours les écailles de l'huître et l'huître est tentante.

Ajoutez à tout cela que chacun des Etats de la Fédération cherche à attirer à lui la plus grande somme de pouvoir au détriment du gouvernement général et vous aurez un triste tableau, mais malheureusement fidèle, de la situation où nous sommes.

Cet état de choses n'est pas fait pour tranquilliser les esprits, ramener le crédit et vivifier le commerce. Aussi les affaires sont elles nulles. Il doit cependant partir une *conducta* de Mexico pour Vera Cruz, la semaine prochaine.

Vous apprendrez par vos correspondants du port les scènes déplorables qui s'y sont passées lors de l'arrivée des évêques expulsés et les avaries faites à l'ambassadeur espagnol. C'est un très regrettable épisode, et très compromettant, à mon avis.

Dieu sait où tout cela aboutira. ...

CHRONIQUE LOCALE.

Inauguration du drapeau de la Louisiane—Il y avait, hier matin, une grande affluence sur la place Lafayette pour assister à l'inauguration du nouveau drapeau de la Louisiane indépendante; mais, comme nous le craignions, la cérémonie ayant eu lieu pendant le temps du travail, la parade militaire n'était pas aussi imposante qu'elle aurait été si le rendez-vous avait été donné pour la soirée. La 1ère Brigade était représentée par le "Washington Artillery" major Walton, la 1ère compagnie des "Louisiana Riflemen," cap. St Paul; "Louisiana Guards", capt Todd; les "Montgomery Guards, capt Nolan, et les "Sarsfield Rifles" capt O'Hara. La Légion était représentée par les Yagers et les chasseurs à pied, capitaine Meilleur.

Les membres de la Convention étant arrivés sur la place et les troupes rangées par pelotons en face l'Hôtel de Ville, à 11 heures précises le drapeau fut déployé sur le mât qui surmonte le bâtiment municipal. Les troupes présentèrent les armes, un des canons de l'artillerie tonna, et les cloches épandirent leurs joyeuses volées. Un salut de 21 coups de canon fut tiré. Les membres de la Convention, sur l'invitation du général Lewis, passèrent alors les troupes en revue. Après quelques parades les rangs furent rompus.

Mardi-Gras.—Ce joyeux jour de bruit, de danses, de frivolités, de spirituelles quolibets et de folies réparties, de laisser-aller et d'insouciance a été, d'après ce que nous avons vu, très-habilement observé par la classe respectable de notre ville. Il y avait bien peu de masques à travers les rues, et ce peu ne se distinguait certes, ni par l'élégance des manières, ni par le bon goût des travestissements. Quelques rares incidents nous ont fait sourire ; mais hélas! notre sourire était causé plutôt par le grotesque et l'absurde, que par l'esprit ou l'originalité.

Neuf heures du soir.—La société de l'*Equipage Mystique*, qui vient de passer devant nos bureaux, nous oblige à rétracter ce que nous avons écrit en général, sur l'élégance des manières et le bon goût des travestissements. Notre petit compte-rendu ne s'appliquait d'ailleurs qu'à l'exhibition du jour.

Progrès en Espagne.—Nous lisons dans les *Débats* :

Ces jours derniers, le ministre des travaux publics à Madrid a développé devant le Sénat le plan d'un vaste système de travaux publics. Il s'agirait de doter la Péninsule d'un réseau de routes d'environ 34,000 kilomètres; de compléter d'ici à l'année 1863 l'éclairage général des côtes et d'exécuter dans vingt huit ports des améliorations de premier ordre. Si ces projets s'exécutent, ce sera un nouveau gage de prospérité pour l'Espagne; ce sera un nouveau signe de l'heureux esprit qui anime depuis quelques années le gouvernement et la nation.

Bourse de Paris.

Extrait du *Journal des Débats* du 18 janvier :

C'est encore une crise financière anglo-américaine qui provoque l'élévation du taux de l'escompte sur tous les marchés de l'Europe, et qui excite toutes les Banques à veiller sur leur encaisse comme sur les pommes d'or du jardin des Hespérides. Une nouveauté de la crise anglo-américaine est que la balance commerciale soldée pour le quart d'heure en faveur de l'Amérique, et que les Yankees auront pu écrire un jour : nous sommes donc enfin créanciers ! Il a fallu rien moins pour amener ce prodige qu'un grand événement politique de nomination présidentielle dont on ne saisissait bien toute la portée qu'aux Etats-Unis. Il s'agit donc pour le commerce anglais de solder ses comptes avec les producteurs de coton. Coûte que coûte, ce solde sortira de l'Angleterre en belles espèces sonnantes; ce à quoi la Banque d'Angleterre ne songe pas à mettre obstacle. Mais elle ne veut pas qu'on fasse en outre profession de puiser dans ses caisses pour profiter du bénéfice qu'il peut y avoir au métier par le simple de l'arbitragiste. Elle entend distinguer le vrai besoin du faux, le papier de commerce du papier des spéculateurs. Elle ne veut pas prêter la main des opérations dont elle fournirait les moyens, et qui, par la diminution de son encaisse, augmenteraient la peur du mal et le mal de la peur. C'est par l'élévation du taux de l'escompte qu'elle déjoue les combinaisons de la spéculation, ou plutôt qu'elle les écarte de son encaisse. De tout temps, les grands établissements de crédit en ont agi ainsi en pareilles circonstances, et la Banque de France n'a eu bien souvent qu'à donner à entendre qu'elle procéderait dictatorialement au *distinguo* des effets du commerce et des effets forgés pour les besoins de la cause pour se débarrasser de la circulation parasite des arbitragistes en temps de crise. En constatant ce fait, et en reconnaissant le droit des Banques à se défendre contre les envahissements des arbitragistes, il est bien entendu que nous ne dénions pas le droit d'arbitrage et l'utilité de ces combinaisons sur lesquelles reposent en fin de compte le nivellement du loyer des capitaux, l'établissement rigoureux de leurs rapports de place à place ; nous estimons seulement que les Banques ont le droit, sans offenser les vrais principes de liberté, de renvoyer les marchands de métaux à d'autres ressources que celles de leur encaisse.

Nous contentons d'écarter ces chercheurs d'or, les Banques ont à se défendre les unes contre les autres des mêmes tentatives, et c'est pour couper court à toute compétition de cette nature que la Banque de France a fait marcher de pair le taux de son escompte avec le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre. Cet exemple vient d'être suivi par toutes les Banques du continent. Bien que nous croyions hasardeux à ces nouveaux gens qui contribuent sur la crise anglo-américaine, nous devons cependant confesser que nous avons contribué pour notre appoint dans la crise. Nous avons acheté des blés au dehors, nous faisons des expéditions lointaines, nous alimentons des entreprises industrielles par toute l'Europe, nous fabriquons peut-être depuis deux ans plus d'inscriptions, d'Actions et d'Obligations que n'en comporte notre épargne. Tous cela se paie en dépenses dont quelques-unes ne seront productives que de gloire. Présentement elles font toutes pencher la balance du côté de l'exportation ou de la dispersion du numéraire. C'est le train de notre activité assurément, nous ne devons pas rester les bras croisés; mais en temps d'embarras on s'aperçoit quelquefois qu'on a été trop vite, qu'on embrasse trop, qu'on a beaucoup d'affaires sur les bras et c'est en ce sens que nous pouvons nous considérer comme de très honorables membres de la société des crises monétaires et commerciales.

La situation de la Banque de France traduit toutes ces observations d'un seul chiffre : 82 millions de diminution dans l'encaisse. Son encaisse, le 10 de ce mois, restait fixé à 350 millions, encaisse des plus respectables et qui représente la moitié environ du chiffre de sa circulation. C'est de beaucoup le plus fort encaisse des Banques du continent, il dépasse même celui de la Banque d'Angleterre. Le taux de l'escompte en dehors de la Banque est loin de menacer son encaisse de diminution, puisque l'on négocie couramment le bon papier à 5 1/2 pour 100.

Quant à l'inconvénient qui a résulté un moment de la disproportion de l'or et de l'argent dans l'encaisse de la Banque, nous croyons savoir qu'il n'y a plus à s'en préoccuper comme d'une complication de premier ordre ; de telle sorte que, à moins d'une nouvelle élévation du taux de l'escompte à Londres, nous pourrions considérer que la Banque de France a jeté l'ancre et n'a plus qu'à attendre tranquillement la fin de la crise et la diminution du prix de l'argent.

L'élévation du taux de l'escompte à Londres, dépendant beaucoup des événements des Etats-Unis, nous signalons aux spéculateurs comme un des grands traits du drame politique qui s'agite sur ce théâtre la résolution du Congrès qui vient de décider, à la majorité de 43 voix, que l'emploi de la force était impraticable. Nous ne serions pas étonnés que cette remarquable déclaration fît cesser à Londres et à Paris les ventes commencées dans l'appréhension des contre-coups qu'une révolution aux Etats-Unis ferait redouter dans le monde commercial de notre continent.

Nous ne sommes malheureusement pas au bout de la crise financière de ce commencement d'année, pas plus que des complications de la politique extérieure, et ces deux perspectives restent ouvertes à la spéculation avec beaucoup d'imprévu. Les baissiers, qui ne manquent pas en temps calme, ne manquent donc pas par le temps qui court, mais il nous semble voir çà et là quelques audacieux acheteurs de primes qui calculent ce qui leur reviendrait de bénéfice, au cas où pour le printemps le taux de l'argent retomberait de 3 ou 4 pour 100, et où les chances de la paix feraient pâlir les chances de la guerre. Il n'y a que des acheteurs de primes pour concevoir de pareils visées. L'opinion de la masse des spéculateurs n'est pas à la hausse.

Nous recevons le bilan de la Banque d'Angleterre; il expose les mêmes conséquences de crise que le bilan de la Banque de France. Notre correspondant nous indique comme cause de la réduction de l'encaisse le paiement des dividendes et les exportations de numéraire en Amérique, en Chine, en Espagne et sur beaucoup d'autres points du globe.

Nous nous apercevons, au moment de clore ces réflexions générales sur la situation, que nous avons négligé de rappeler à nos lecteurs un des points de départ les plus redoutables de la crise, la mauvaise récolte de l'Angleterre, et notre moyenne récolte, dont on ne s'est pas assez ému.

Rien d'étonnant par conséquent à ce que nous trouvions le Trois pour 100 au baisse de 45 c. sur la semaine dernière ; il l'était même de 80 c. à la Bourse de jeudi. Le comptant, par contre, a montré de la fermeté et contribue à arrêter les visées immédiates de la baisse. Les préoccupations du moment sont donc surtout commerciales.

Chine.—On a reçu à Londres, en avance de l'Inde, des nouvelles de Hong Kong du 29 novembre, de Calcutta du 8 décembre et de Melbourne du 27 novembre.

Le traité a été promulgué le 5 novembre. On a des nouvelles de Peiho jusqu'au 19 et de Tien-tsin jusqu'au 17. Lord Elgin devait quitter immédiatement cette dernière ville pour rentrer en Angleterre. M. Bruce a visité Pékin et est revenu à Tien-tsin, où il passera l'hiver. Le ministre il prendra sa résidence à Pékin. Le 67e régiment de S. M., le 31e et le 60 carabiniers, deux batteries et demie d'artillerie, une compagnie de sapeurs, le régiment de cavalerie irrégulière et un escadron du train militaire restent à Tien-tsin et à Takou sous les ordres du brigadier Stanley.

Deux régiments indigènes et une demi batterie d'artillerie européenne prennent garnison à Shang hai, où sir John Mitchell prendra le commandement de toutes les troupes du nord de la Chine. Le 1er régiment de la reine est arrivé à Hong Kong et y tiendra garnison; le bataillon provisoire sera dissout. Le 99e régiment de la reine remplacera le 87e régiment de ligne à Canton. Ce dernier régiment retourne en Angleterre. Chusan sera rendu. Les Français laisseront environ 3000 hommes à Tientsin, et le reste de leurs forces sera réparti entre Shang hai et Canton. Sir Hope Grant restera, en attendant des ordres d'Angleterre. A propos de tout ce que prendre la mise à exécution du traité ; il faut espérer que l'aspect des affaires continuera à être aussi satisfaisant.

L'amiral Jones va, dit-on, visiter le Japon avec une nombreuse escadre, et, selon toute probabilité, la présence d'une force aussi imposante aura des résultats avantageux dans cette partie du monde, où tout ne va pas aussi bien qu'on le désirerait. L'intention de l'amiral Page est aussi de visiter le Japon avec une escadre française. Nous apprenons que les rebelles ont encore paru dans le voisinage de Shang hai et Ning po, et ont causé de grandes appréhensions aux Chinois. Le mécontentement est grand à Foochow parmi les Cantonais de ce port. Les jonques du mandarin ont détruit plusieurs embarcations cantonaises et fait des prisonniers. 200 de ceux-ci ont été décapités à Foochow. Il est à craindre que ceux de Canton ne se vengent et ne veuillent appliquer la peine du talion. A Canton tout est tranquille.

On lit dans le *China Mail* :

"Les nouvelles du nord de la Chine continuent d'être intéressantes. Le traité, avec l'agrément de l'empereur, a été affiché sur les murs de Pékin. L'ambassadeur russe s'est établi dans cette ville. On faisait des préparatifs pour la réception de M. Bruce au commencement du printemps. Toute l'armée alliée a quitté Pékin le 17, la majeure partie était arrivée à Tien tsin. Les ratifications du traité de Tien tsin ont été échangées, et il a été adopté une convention qui contient l'importante stipulation de l'ouverture de Tien tsin comme port de commerce et la révocation de l'interdit sur l'émigration de la Chine. La convention de Pékin n'a pas été affichée de la même manière que le traité. Plusieurs visites de cérémonie ont été échangées au palais impérial entre le prince Kong et les ambassadeurs d'Angleterre et de France.

"Le 7, l'armée avait l'ordre de se rendre à Pékin, mais son départ a été différé pour donner de l'éclat à la présentation de M. Bruce aux officiers chinois. M. Bruce a été présenté au prince Kong par lord Elgin; la plus grande politesse a présidé à cette présentation. Le 9, lord Elgin, M. Bruce et leur suite ont quitté Pékin pour se rendre par la rivière à Tien-tsin. M. Adkins, du service consulaire, a été laissé à Pékin pour préparer la résidence de M. Bruce. C'est le seul fonctionnaire anglais laissé dans la capitale, et, après les récents événements, le courage qu'il a montré est digne d'admiration. M. Adkins était sur l'une des canonnières coulées bas à l'embouchure du Pei ho en 1859.

FAITS DIVERS.

—La malle-poste de Trieste à Fiume a été attaquée dans la nuit du 1er janvier par une bande d'environ vingt brigands armés de fusils, de pioches et de triques, qui enlevèrent les lettres et environ 7,000 florins. Il ne se trouvait pas de voyageurs dans la voiture, et le conducteur revint seul à Trieste. La même bande a dévalisé dans la même nuit la diligence de Trieste à Fiume dans laquelle se trouvait un voyageur. (*Gazette de Vienne*)

—Bien des couturières ont la déplorable habitude de porter à leur bouche des aiguilles ou des épingles. Souvent cette imprudence a causé d'irréparables malheurs. Le fait suivant, cité par le *Nouvelliste de Rouen*, en est un cruel exemple.

Une jeune fille de dix huit ans, en travaillant samedi, mit une aiguille dans sa bouche. Dans son insouciance du danger qu'elle courait, elle causa avec ses compagnes et avala son aiguille. Un médecin fut immédiatement appelé et lui administra ses soins intelligents. Il parvint à retirer l'aiguille; mais elle avait déjà causé dans l'économie de la pauvre fille des ravages tels, qu'on a les craintes les plus sérieuses de ne pouvoir lui conserver la vie.

—Le docteur anglais Livingston, ce missionnaire médecin, qui a pris pour objet de ses actives et courageuses explorations l'Afrique australe, et qui a découvert des contrées nouvelles qu'aucun voyageur moderne, donne des détails très curieux sur certaines coutumes des peuplades qu'il a visitées dans le haut Sambèze.

"J'ai trouvé, dit-il des indigènes très intelligents. Le trait le plus saillant que j'ai remarqué dans le pays, c'est le haut degré d'estime dont y jouit le sexe féminin. Il y a chez eux beaucoup de femmes qui exercent le pouvoir de chef. Si vous demandez à un homme, avant de se décider, il vous dira : "Bien, je vais à la maison, et je consulterai ma femme." Si la femme consent, il fera ce que vous attendez de lui ; si elle dit non, il n'y a aucun moyen de le faire consentir. Lorsqu'il se tient une assemblée de chefs, les femmes y sont admises, elles y ont voix délibérative.

"Chez les Bechuanas et les Cafres, les hommes paient leur père; les vrais noirs (les Africains du centre) jurent par leur mère. Si un jeune homme devient amoureux d'une jeune fille demeurant dans un autre village, il quitte le sien pour s'y transporter. Il est obligé de frayer en partie sa belle-mère; en sa présence il doit prendre une attitude respectueuse et se tenir à demi agenouillé. J'ai été si étonné de toutes ces marques de respect pour les femmes, que je demandai à des Portugais s'il en était toujours ainsi. Ils répondirent affirmativement."

Beaucoup de nos dames trouveront sans doute que nous aurions quelque chose à emprunter à certaines coutumes de l'Afrique australe.

—On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Nous avons recueilli quelques nouveaux détails, dont nous pouvons garantir l'authenticité, sur les antécédents de Charles Jud, assassin présumé du docteur russe Heppi et de M. le président Poinsot.

Pendant ses premières années, Charles Jud, étant chez ses parents à Ferrette (Haut-Rhin), se conduisit de manière à mériter de sévères réprimandes de la part de son père et de l'autorité communale. Avant le moment de l'appel de sa classe par la loi du recrutement, il donna des preuves de sa perversité précoce.

Jud étant né le 7 février 1834 à Bourogne, arrondissement d'Altkirch, devait prendre part aux opérations du tirage de la classe de 1854, qui eurent lieu au commencement de 1855. Mais il ne put assister à ces opérations, parce qu'il subissait la peine de six mois d'emprisonnement à laquelle il venait d'être condamné pour vol. Le maire de Ferrette tira pour lui comme absent, et le sort le désigna pour faire partie du contingent de la classe appelée. L'ordre de mise en route fut notifié au domicile de ses parents, et peu de jours après sa sortie de prison, on le dirigea sur le 3e escadron du train des équipages militaires, qui était en Afrique. Il y arriva le 18 août 1855. Il fut inscrit sur les registres matricules de ce corps, avec le signalement suivant : Charles Jud, fils de feu Jacques et de Françoise Grillon, domiciliés à Ferrette, arrondissement d'Altkirch, taille de 1 mètre 680 millimètres, cheveux et sourcils bruns, yeux gris, front haut, nez moyen, bouche moyenne, menton large, visage long. L'état signalétique n'indiquait aucun signe particulier.

Dès qu'il fut incorporé, il se fit remarquer par des actes d'indiscipline. Le 3e escadron du train ayant reçu l'ordre de rejoindre l'armée d'Orient, Charles Jud fut embarqué le 3 février 1856, et au mois d'août il rentra en France. Arrivé à Marseille, on le fit retourner en Afrique.

Sa conduite militaire pendant les trois années qu'il y passa ne fut pas exempte de reproche; cependant, elle ne nécessita pas contre lui l'application de peines prévues par le Code pénal. Quelques petits vols ayant eu lieu dans l'escadron, les soupçons se portèrent sur Jud; mais faute de preuves concluantes, il ne fut pas mis en jugement : seulement il était surveillé.

Dans la nuit du 14 au 16 juin 1859, Charles Jud fut surpris, dans l'atelier du maître tailleur du corps, faisant plusieurs paquets d'étoffes qu'il allait dérober au préjudice de cet ouvrier et de l'Etat. Il avait pénétré dans l'intérieur à l'aide d'une fausse clef. L'éveil fut bientôt donné, et le voleur surpris en flagrant délit fut mis en arrestation.

Le commandant de l'escadron formula une plainte en vol; en attendant les ordres de l'autorité supérieure, Charles Jud fut déposé dans la prison du corps. Il n'avait sur lui d'autre vêtement qu'une blouse de travail et un pantalon de treillis. Lorsque, le 18 juin au matin, on reçut l'ordre de transférer le prisonnier dans la maison de justice militaire de la division, la garde chargée de sa conduite se rendit à la prison du corps, on la trouva vide. Charles Jud avait fait, pendant la nuit, un trou dans le mur qui sépare la prison de la salle du rapport, et s'était évadé de la caserne, sans que personne s'aperçût de sa fuite; il fut signalé comme déserteur, et son signalement fut adressé au préfet du Haut-Rhin, à la gendarmerie, et à toutes les autorités compétentes.

Le général commandant la division d'Oran, ordonna au commissaire impérial près le 1er conseil de guerre de poursuivre, par contumace, sur le crime de vol qualifié, imputé à l'accusé.

Le 3 septembre 1859, toutes les formalités ayant été remplies, le conseil de guerre procéda au jugement de Charles Jud, absent, et le condamna à la peine de vingt années de travaux forcés et à la dégradation militaire.

C'est un an après cette condamnation que ce dangereux malfaiteur, chassé de l'armée, aurait signalé sa présence sur le chemin de fer de Mulhouse par les deux horribles crimes qui lui sont imputés, et dont l'instruction se poursuit avec la plus grande activité.

Le *Courrier du Bas-Rhin* rapporte que, depuis deux jours, on a exposé à la gare de Strasbourg le portrait photographié de Charles Jud.

— Pendant l'année 1860, l'Opéra a joué quatre ouvrages (onze actes) ; le Théâtre Français, six (treize actes) ; l'Opéra Comique, huit (quatorze actes) ; les Italiens chantaient, deux (six actes) ; le même théâtre (administration de Mme Ristori), un (cinq actes) ; l'Odéon, onze (trente trois actes) ; le Théâtre-Lyrique, onze (vingt-cinq actes) ; le Vaudeville, quinze (trente-neuf actes) ; les Variétés, treize (vingt neuf actes) ; le Gymnase, douze (trente-deux actes) ; le Palais Royal, vingt (trente-deux actes) ; la Porte St-Martin, six (vingt-six actes) ; l'Ambigu, cinq (vingt-cinq actes) ; la Gaîté, dix (trente-quatre actes) ; le Cirque, six (vingt-huit actes) ; les Folies Dramatiques, vingt cinq (quarante quatre actes) ; les Délassements-Comiques, trois (six actes) ; le Théâtre-Dejazet, dix-sept (vingt quatre actes) ; le Théâtre Beaumarchais, vingt quatre (cinquante six actes) ; les Bouffes Parisiens, dix (onze actes).

"Il faut ajouter à cette statistique, dit la *Revue de la Gazette des Théâtres*, le nombre inconnu et plus considérable de pièces refusées, d'auteurs trompés dans leurs rêves, et l'on aura ainsi le détail du travail intérieur des théâtres.

"Le plus grand succès d'argent a été le *Pied de Mouton*. Les cent premières représentations ont rapporté 500,000 francs, et le succès persistant de la pièce promet d'en rapporter encore autant. Les droits d'auteur de ces cent représentations sont de 50,000 francs. Martainville, l'auteur primitif, vendit à Ribié sa pièce pour 25 louis une fois payés, et la pièce eut un succès fou. Martainville a laissé une fille dont les droits sont garantis par la sage législation de la commission des auteurs. La pièce ayant été remaniée, et, dit-on, considérablement augmentée, nous ignorons quelle est la part faite à Mlle Martainville, mais Ribié (quoiqu'il n'eût rien fait) ayant été nommé avec le véritable et seul auteur, la part primitive ne fût elle que d'un quart, Mlle Martainville, pour son lointain aurait déjà touché douze fois et demi ce que son père a reçu de la munificence de Ribié il y a cinquante ou cinquante six ans."

—Un dramatique événement a eu lieu ces jours derniers près de Noisy. M. X.... employé retraité, y habite une jolie maison de campagne. A l'occasion du nouvel an, son fils Adolphe, jeune lycéen, était venu passer quelques jours auprès de ses parents avec un de ses cousins nommé Emile.

Pour distraire ces jeunes gens, on avait projeté de faire une partie de chasse à la glu, dans un petit bois peu éloigné de la propriété.

Il existe, à l'entrée de ce bois, une grande mare produite par les infiltrations de la Marne, et qui passe pour être très profonde. Comme l'eau était gelée, afin d'éviter un long détour, on crut pouvoir se hasarder sur la glace. Emile passe le premier. A quelque distance suivait Mme X.... ; mais au moment où elle arrivait près du bord, la glace se brisa sous ses pieds.

Elle n'eut que le temps de saisir une branche d'arbre qui s'étendait au dessus de la mare et elle resta ainsi suspendue par une main. Adolphe précédait M. X...... d'une cinquantaine de pas. Lorsqu'il vit sa mère dans cette dangereuse position, il courut pour la secourir; mais, dans la précipitation que son amour filial, sans lui permettre de la réflexion, la glace sur laquelle il marchait se rompit de nouveau, et il disparut sous l'eau.

Emile, de son côté, n'était pas resté inactif à la vue du danger où se trouvait sa tante : il s'était élancé sur l'arbre et avait saisi Mme X.... ; dans le moment une branche plus forte. Cependant le malheureux Adolphe n'avait pas tardé à reparaître. Emile, en le voyant se débattre et s'attacher à un glaçon, ne perdit pas la tête; il se coucha sur la glace, et en se cramponnant d'une main à une des branches, de l'autre il put jeter son mouchoir à Adolphe qui parvint à le saisir et à regagner le bord.

Tout cela n'était passé dans un très court espace de temps. Adolphe venait d'être sauvé quand son père arriva. Il se précipita sur sa femme... M. X.... éprouva en voyant son fils à demi noyé et sa femme encore suspendue à l'arbre. Elle était à bout de ses forces et poussait des cris déchirants.

M. X.... comprit que la glace allait aussi se briser sous lui s'il tentait de passer en cet endroit. Il se rendit sur un autre point, et la trouvant plus solide, il s'y hasarda et parvint, non sans peine, à recueillir sa femme, dont les bras étaient presque paralysés.

Adolphe se trouvait couvert du pardessus de son père, on le fit courir jusqu'à la maison, où il changea de vêtements, et un verre de vin chaud acheva de le ranimer.

—C'est le 25 janvier qu'a dû être plaidée devant le tribunal de la Seine une cause qui intéresse au plus haut degré la famille impériale. M. Jérôme Bonaparte, fils aîné de l'ancien roi de Westphalie et séjournant habituellement en Amérique, veut obtenir qu'on procède à l'inventaire et à la succession du prince Jérôme son père, en vertu de ses droits d'héritier légitime. On sait que le mariage du frère de Napoléon 1er et de Melle Paterson a été cassé par décision du conseil de famille du premier empire, ce qui constitue le droit des adversaires, mais qu'il n'a jamais été annulé au point de vue religieux. C'est là dessus que se fonde M. Jérôme Bonaparte, lequel a pris pour avocat M. Berryer. On assure qu'au procès doivent être produites des lettres de Napoléon 1er, de Madame mère, de la princesse Mathilde, donnant au demandeur les titres de neveu, de petit fils et de cousin. Des tentatives d'accommodement essayées jusqu'à présent n'auraient pas réussi. On dit même que M. Jérôme Bonaparte et son fils, officier dans l'armée française, auraient préféré le nom patronymique (qui pour eux doit sortir tous ses effets) aux titres nobiliaires de duc et comte de Sartène qui leur auraient été offerts. (Sartène est une ville de Corse.)

—M. Victor Hugo a enfin terminé son grand roman des *Misérables*, l'ouvrage complet aura six volumes. L'auteur, dit le *Figaro*, en veut 300,000 fr. C'est une difficulté. Le roman affiche beaucoup les éditeurs, cela va sans dire, mais le prix les effarouche un peu, cela se comprend. On a cherché une combinaison, on a mis la main sur celle ci : M. Solar offre 75,000 fr. pour le droit de publier l'ouvrage en feuilleton. Un éditeur en offre 75,000 autres pour la propriété des volumes. Total, 150,000 fr. Mais toutes ces offres ne font encore que la moitié des exigences du grand poète. Que faire ? Une dernière combinaison, ajoute le *Figaro*, va tout arranger. Le prix de M. Victor Hugo serait accepté en bloc; seulement, il serait payé en plusieurs fois, à tant par volume.

Décédé hier soir, à 10 heures, N. VERBOIS, à l'âge de 50 ans. Les amis et connaissances de son frère, Henry Bezou et de ses beaux-frères, Adolphe Dupré Sr. et A. Dreux, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 1/2 P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 144, rue du Maine, entre Bourgogne et Remparts.

Vous êtes prié d'assister à un service funèbre, qui sera célébré à l'Eglise St. Augustin, lundi, 18 février 1861, pour le repos de l'âme de feu ELOISE NICOLAS alias Bénit. De la part de sa famille. 6f

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia, de Nova Orleans.

Falecimento.

Falecesu ontem as 3 horas da tarde, o Sr JOAO MANOEL CAYETANO, de idade 36 annos, natural da ilha do Corvo, Portugal a membro desta Sociedade.

Os membros que a compoem, se reunirão la tarde as 3 horas em ponto no seu local esquina das ruas Elysian fields, e Greatmen para assistirem ao enterro do seu fallecido Irmão. Por ordem do Sr. Presidente,

ANTHONY SAMBOLA, Secretario.

N. O. Feb. 13, 1861.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.

AVIS D'ENTERREMENT.

Décédé, hier à 3 heures de l'après-midi, JOAO MANOEL CAYETANO, âgé de 36 ans, né à l'île Corvo (Portugal) et membre de la Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance.

Les membres de cette Société sont priés de se réunir dans leur salle, aujourd'hui, mercredi, à 3 heures précises de l'après-midi, afin d'assister aux funérailles de leur frère.

Par ordre du Président,
13 fév— ANTHONY SAMBOLA, Secrétaire.

BERGER ! BERGER !

EXHIBITION — BILLARD.

Tous les soirs à 8 heures, au 1er, rue Carondelet No. 9—salon splendide.—Le programme de la séance se compose :

1o. d'une partie de cent carambolages.

2o. d'un exposé théorique et l'exécution mécanique de tous les coups les plus magiques, inconnus jusqu'à ce jour.

Il faut le voir pour le croire.
Prix—Une piastre.
Toute la journée M. Berger donne des leçons dans son salon privé, 9, Carondelet. 13fév—1m

L'ART DU DENTISTE.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE, No. 125 rue Royale, coin St-Pierre (entrée par la rue St-Pierre), continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste. Il appelle l'attention de ceux qui ont besoin des services d'un dentiste habile et des personnes qui ont employé des dentistes inexpérimentés (dont les tombe des dents par suite de la cause qui avait été créée, et dont on n'a pu porter les dents artificielles avec confort). En s'adressant à J. A. Casadavant on peut se faire créer les dents consciencieusement et avec habileté; il se fait poser des dents artificielles avec des gencives continues pour remplir les vides, au moyen de la procédure nouvelle, et selon des procédés perfectionnés. Il place une ou plusieurs dents, ou tout un râtelier selon le besoin. Il a inventé une composition chimique qui n'endort pas, qu'il applique sur les gencives avant d'arracher les dents. Les dents sont arrachées sans la moindre douleur.

Consultations en français, espagnol et anglais. 9 jan—M & J.

Saucissons de Lyon.

En débarquement du navire Steph Crowell, du Havre—5 caisses saucissons de Lyon, marque B. Fhotin, à vendre par BRULATOUR & CO, 63, Vieille Levée.

ATTENTION.

Les acheteurs de foin trouveront leur intérêt à assister à la vente que D. E. Murphy, encanteur, annonce ce matin, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Gravier.

Pour Port au Prince et St-Marc, Hayti.

Jour de départ, JEUDI, 28 courant.

La barque régulière LAURA, capitaine Pierce, ayant presque tout son chargement engagé, partira le 28 du courant. Pour reste de fret ou passage (bons emménagements), s'adresser au capitaine, à bord, poteau 22, Deuxième District, ou à GEO. W. HYNSON & Co, Rue de Camp, No 82

13 fév—au 28

DEUS MEUMQUE JUS.

Suprême Conseil du rite ancien et accepté Ecossais pour l'Etat Souverain et Indépendant de la Louisiane.

LA première séance de la Grande Communication pour les conseils de K.·. H.·., chap. de R.·. C.·. et Loges symb.·. travaillant en Français, Italien et Espagnol, aura lieu, lundi soir 18 du courant, à 6 heures et demie, dans le local de l'Etoile Polaire No 1; et pour les mêmes corps maçonniques, travaillant en Anglais et Allemand, le jeudi soir 21 du courant à 6 heures et demie dans le temple maçonnique des Odd Fellow's. Tous les maçons Ecossais de la juridiction sont priés d'assister à ces réunions sans autre invitation que celle-ci.

Par ordre du Grand Commandeur. JAMES FOULHOUZE.

Louis Duvau, 33me, Grand Secrétaire. 13 fév—5f

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 11 février 1861.

LE 4 du courant, à une élection tenue dans ce bureau pour sept Directeurs de cette Banque pour l'année, ont été élus à l'unanimité—

MM. J. D. DENEGRE,
A. B. ROMAN,
J. G. GAINES,
M. MUSSON,
P. A. GIRAUD,
S. PLASSMAN,
A. C. TREMOULET.

MM. J. L. MACAULEY, PETER MARCY, } Directeurs pour l'Etat.

Et le 11 du courant, à une assemblée des nouveaux Directeurs, pour l'organisation, M. Jas D. Denegre a été élu président à l'unanimité.

Par ordre,
13fév—6f E. ROUSSEAU, Caissier.

Quartier Général — 1re Division des Volontaires de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 13 février 1861.

ORDRES GENERAUX No. 7.

I.—Les volontaires d'Etat de cette division, complètement équipés, prendront les armes pour une revue d'inspection, vendredi 22 du courant, et devront être prêts à célébrer l'anniversaire de la naissance de GEORGE WASHINGTON.

II.—L'Artillerie tirera un salut de 21 coups de canon à midi, et le 22 au lever et au coucher du soleil.

III.—La Division se formera en ligne dans la rue du Canal, à 9 heures du matin, la droite s'appuyant à la rue des Remparts. Les troupes se rendront à ce lieu de la ville pour les exercices et évolutions militaires.

IV.—Les commandants de corps veilleront à ce que les troupes sous leurs ordres aient des subsistances pour toute la journée.

V.—Le major général espère que tous les volontaires de la Division se feront un devoir de rallier leurs corps respectifs, afin qu'il puisse faire un rapport complet et qu'il a sous le rapport sur l'effectif et l'état des forces de son commandement.

VI.—Les brigadiers-généraux de la Division sont chargés de l'exécution de cet ordre.

Par ordre de

JOHN L. LEWIS, Major général commandant.
L. E. FORSTALL, Inspecteur de Division.

Les officiers de l'état major se réuniront, en grande tenue et à cheval, au quartier-général du major-général, No. 6 rue de l'Esplanade en face de l'Hôtel de la Monnaie, à 9 heures moins un quart.

L. E. FORSTALL, Inspecteur général et chef d'état-major.

13 fév—au 22

Magasin à louer.

LE magasin No. 140, rue du Canal, convenable pour un marchand de chaussures et de bijoux ou de modes. Les installations sont également à vendre. Le bail expire en 1863. S'adresser sur les lieux. 13 fév

DEMANDE.

UN JEUNE HOMME désire se placer dans une famille privée ou avec un Monsieur seul en qualité de domestique, soit pour rester à la Nouvelle-Orléans ou pour voyager. Bonnes références—s'adresser au bureau de l'Abeille à T. E. B. 13 fév—2f

Mme DOMARTINI, née MEDINGER

SAGE-FEMME BREVETEE Par la Faculté de Médecine de Paris,

OFFRE ses services aux dames de la Nlle-Orléans. Elle a exercé pendant DIX ANS sa profession à Paris. Mme DOMARTINI exerce et reçoit. Résidence, No. 80, Toulouse. Consultations gratuites de midi à 2 heures. 30 janv—1m

A L'Exposition de Paris.

La plus belle collection de plantes apportées directement par les derniers arrivages de France. M. PELLORCE horticulteur et pépiniériste à Paris et Versailles (Faubourg), a la satisfaction d'annoncer aux Dames et aux Messieurs qu'il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans, avec la plus belle et la plus riche collection de plantes qui aient paru jusqu'ici, telles que camélias, arbres à fruits, rosiers, dahlias, &c. [illegible]

AVIS.

ON demande à louer de suite une BONNE NEGRESSE pour faire la cuisine dans une petite famille. S'adresser à la librairie de ce journal, rue St Pierre et Royale. 13 fév—3f

HEBERT & ESCOUSSE

131 Rue de Chartres,

ABONNEMENTS POUR 1861.

AVIS.

LES personnes abonnées aux journaux français de Modes, d'Arts, de Littérature et de Sciences sont respectueusement priées de renouveler leurs abonnements pour la présente année.

Principales Publications :

Revue des Deux Mondes, Illustration, Monde Illustré, Revue Contemporaine, Lamartine Cours de Littérature, Echo de la Presse, Journal pour Tous, &c.

—MODES PARISIENNES—

Bon Ton, Moniteur de la Mode, Mode Illustrée, Follet, Conseiller des Dames & Demoiselles, Moniteur des Dames et Demoiselles, Journal des Demoiselles, Miroir Parisien, Magasin des Demoiselles, Journal des Jeunes Personnes, France Elégante, Magasin des Enfants, &c. &c.

Aussi les principaux Journaux de Médecine, de Pharmacie et généralement toutes les Publications françaises. 1 fév—

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66,

PIANOS de HERZ et de PLEYEL,

AGENT de la maison de Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENTS de SAX; HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX. 11déc—1ap

MUSIQUE.

Maison T. E. Benoît,

SOURDES & CHASSAIGNAC

Successeurs,

MUSIQUE NOUVELLE !!!

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés !

LE PARDON!
FAUST!
HERCULANUM
ORGUES A MANIVELLE

FLANDRY & CHARPAUX.

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris. Ventes à des conditions libérales. A l'Institution Charpaux, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny. 30 sep—1an

GRAND RABAIS.

IMPORTATION DIRECTE de marchandises sèches.

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal,

OFFRIRONT à partir de lundi, 17 courant, leur beau stock de marchandises à un très grand rabais, savoir :

Rideaux brodés mousselines et tulles ; Dames laine, et laine et soie ; Soieries unies, brodées et brochées ; Popelines d'Irlande et françaises ; Mérinos unis et brodés ; Tartan et mousselines de laine couleurs ; Flanelle blanches et couleurs, Châles cachemire et laine, grand assortiment ; Manteaux draps et velours ; Manteaux et casaques velours pour dames et enfants ; Cols et manches Valenciennes riches ; Cols et manches point Alençon et appliqués ; Cols et manches mousselines brodées ; Mouchoirs batiste brodés, grand assortiment ; Sorties de bal et de théâtre ; Manteaux draps et piqués pour enfants ; Gants de peau, laine et soie pour dames et enfants ; Bas coton et en soie, de do do ; Fourrures grand assortiment ; Indiennes françaises et anglaises ; Châles cachemire brodés ; Parures et coiffures pour théâtre et bals ; Eventails, ridicules, porte-monnaie ; ombrelles, marquises et parapluies ; Toiles à draps, à chemises, à caleçons, à taie d'oreiller ; Chemises toiles pour femmes, hommes et garçons ; Chemises mérinos, du do do ; Couvertures à lits pour domestiques, &c., &c., &c.

Ainsi qu'un assortiment d'articles trop longs à énumérer.

Toutes nos marchandises sont de notre importation de cette année ; nous les vendons comme il est dit plus haut à un grand rabais.

GIQUEL & JAMISON, 126, rue du Canal

6 déc

J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir :

Chapeaux de soie extra léger (coiffes adhérentes)
do de casimir et castor noir
do souples de tout genre et toute couleur
do de soie cirés et soie unie
do feutre GARIBALDI à garniture adhérente, (articles tout nouveau)
do de castor noir, souple
do et casquettes de voyage.

Le soussigné, pendant son séjour à Paris, a particulièrement porté son attention sur la confection des articles de fantaisie pour enfants, destinés à la vente de la fin de l'année et tels qu'on les porte actuellement à Paris, savoir :

Casquettes drap et velours, de toutes formes
Toques Charles IX
Etoiles à velours bosselé
Bérets à 6 côtes
Bonnets écossais
Chapeaux de fantaisie à plumes d'autruche do unis garnis Ecossais, &c, &c, &c.

Les meilleurs ouvriers de Paris étant engagés dans son vaste établissement, les fashionables pourront, comme par le passé, commander chez lui leurs chapeaux, soit d'après les modes de Paris, ou suivant leur goût, d'après la mesure de leur tête prise au conformateur.

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus considérable de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

J. ALBERT,
16 déc 33, rue de Chartres

EN débarquement du navire Lemuel Dyer du Havre—15 caisses de 50 1/2 boîtes petits pois de Briant ; 10 do de 50 1/2 boîtes champignons de Briant. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 12janv 209, rue Royale cor. Dumaine.

MAGNOLIA Whisky de S. N. Pike—35 barils en magasin, à vendre par B. TURPIN, 12fév 93, ancien 55, rue Vieille Levée

VIN de Bergasse—25 barriques à vendre par B. TURPIN, 12fév 93, ancien 55, rue Vieille Levée

CONFITURES des Shakers—75 caisses à vendre par B. TURPIN, 12fév 93, ancien 55, rue Vieille Levée

SERRURES françaises assorties—4 caisses de caisses de 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pouces, à vendre par B. TURPIN, 12fév 93, ancien 55, Vieille Levée

BEURRE DE GOSHEN! BEURRE DE GOSHEN!—50 frequins beurre de Goshen, extra jaune en débarquement du steamer Bienville.

En débarquement du navire Resolute, venant de Bordeaux : 100 barils vin blanc Haut Sauternes, 40 barils vinaigre de vin blanc, 500 1/2 boîtes truffes noires 4 Périgord, à vendre par LANATA FRERES, 12 fév 9 et 11, rue Jefferson.

GRUYERE—30 meules fromage de la marque Constant Lecoultre, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 12 fév 59, rue de la Douane

Quartier-Général du Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

LES membres de la 6me Compagnie du Bataillon d'Artillerie, (ancienne organisation) qui ne se sont pas conformés à la loi, en signant les enrôlements prescrits par l'Ordonnance du "Military Board," sont priés de renvoyer au capitaine de la compagnie des Artilleurs Pontonniers (nouvelle organisation du Bataillon), les effets, armes, et équipements appartenant à cette Compagnie.

Ceux qui refuseront de se conformer à cette réquisition, dans les cinq jours qui suivront cette publication, seront poursuivis selon la loi.

Par ordre du capitaine, E. F. MIOTON.
J. B. A. VINET, Secrétaire pro-tem.

AVIS.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la 6me compagnie (Canonniers Ouvriers) du Bataillon d'artillerie sont priées de présenter leurs comptes au capitaine C. F. Mioton de la Compagnie des Canonniers Pontonniers du Bataillon d'Artillerie, Nouvelle Organisation.

N. B.—De 2 à 3 heures, encoignure Conti et Chartres. Je saisis cette occasion pour prier les personnes qui doivent à la dite compagnie de vouloir bien venir payer avant jeudi 14 courant, époque à laquelle les comptes seront remis à l'avocat de la Compagnie.

Ordre du capitaine, E. F. MIOTON,
J. B. A. VINET, secrétaire pro tem. 12fév—3f

Compagnie du Gaz à la Nlle-Orléans. —9 février 1861.

AVIS—A une élection qui a eu lieu, le 7 janvier dernier, au bureau de cette Compagnie, pour six Directeurs pour l'année, ont été réélus, sans opposition

MM. P. N. WOOD,
J. K. ELGEE,
W. M. MERCER,
JAS H. CALDWELL,
J. G. LINGHAM,
JNO. D. MARSH.

Et, le 4 du courant, à une réunion tenue par la nouvelle Direction, pour l'organisation, M. P. N. Wood a été réélu Président à l'unanimité.

Par ordre, N. O. J. TISDALE,
11 fév—12f Trésorier.

Bureau de la Compagnie de la presse à coton de la Levée.

Nlle-Orléans, 7 février 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du lundi, 18 courant. J. V. CHAFFY,
11 fév—6f Secrétaire.

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

ARTILLEURS PONTONIERS.

ATTENTION !

LES membres de cette Compagnie se réuniront mercredi soir, 13 du courant, à 6 1/2 heures précises, dans la nouvelle salle d'armes, au coin des rues Champs Elysées et Grands-Hommes.

La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du capitaine, E. F. MIOTON.
11fév—3f J. B. VINET, secrétaire.

CONSERVATION DE LA VUE.

M. G. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 49, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brevetés.

Ces verres ont obtenu la haute approbation des oculistes en renom de Paris et de MM. les docteurs Beard, Penisson, Crawcour, Nee, etc de la Nouvelle Orléans.

La courbe de ces verres leur donne un foyer lumineux et sans aberration qui permet aux vues les plus faibles de s'en servir sans fatigue.

C'est au rapport même des spécialistes les plus versés dans la science de l'Optique, ce qui a été imaginé de meilleur pour la conservation et l'amélioration de la vue.

Ces verres ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, seulement, comme dans presque tous les verres de lunettes, se trouve également réparti partout, de plus la superposition des deux courbes cylindriques les rend achromatiques et, conséquemment, bien plus claires que les autres.

Les myopes trouveront dans ces verres une grande amélioration.

M. Duhamel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur la construction de ces nouveaux verres des modèles qui rendront sensibles tous les avantages de cette invention. 11fév

A louer,

Une grande et belle MAISON située rue Bourgogne No 219, entre Dumaine et St Philippe, contenant quatre grandes chambres, salon, chambre à domestique, écurie et remise, water works, gaz, &c.

Une belle terrasse et une grande cour donnant sur un jardin sont attachés à la maison.

Pour plus amples renseignements s'adresser rue Bourgogne No 219 11 fév

SARDINES sans arêtes —60 caisses en demi-boîtes, 25 caisses au quart de boîtes. En magasin et à vendre par DUNTZE & Co, 11fév Encoignure Royale et Conti.

POISSONS à l'huile.—150 boîtes maquereaux à l'huile, 100 boîtes rougets 100 boîtes saumons, 125 boîtes thon, 50 boîtes alose, 50 boîtes saumons épicés, 200 boîtes de sardines à vendre par DUNTZE & Co, 11fév Encoignure Royale et Conti.

MAQUEREAUX. 25 kits maquereaux à l'huile, En magasin et à vendre par DUNTZE & Co, 11fév Encoignure Royale et Conti

BIERE DE BAVIERE.—Ce nouveau lot venant d'être reçu. A vendre par DUNTZE & Co, 11fév Encoignure Royale & Conti.

ASPERGES DE LUBEC —Reçu par le navire E M Arnold 50 caisses de 50 boîtes d'asperges très fines, à vendre par DUNTZE & Co, 11fév Encoignure Royale & Conti.

CAVIAR DE RUSSIE—100 kegs venant d'être reçus et à vendre par DUNTZE & Co, 11fév Encoignure Royale & Conti

EN débarquement du navire Stephen Crowell, capt. Borgess, du Havre—

Vin rouge véritable St-Julien Médoc, 2 saucissons de Lyon de Fhotin.

A vendre par CAMILLE LACOSTE, No. 209 rue Royale cor. Dumaine

EN débarquement du navire Kate Dyer, capt Dyer, du Havre—

100 caisses absinthe E. Pernod.
A vendre par CAMILLE LACOSTE, 11fév 209, rue Royale cor. Dumaine.

EN magasin 50 caisses absinthe L. Lenoir, 25 caisses vermouth Noilly Prat & Co, petits pois de Briant, au beurre, champignons, 40 barriques vin rouge ordinaire, 20 St-Emilion, No. 1 pour familles, St-Julien Médoc, 200 caisses Ht Brion 12 bout., Ht Brion 24 1/2, Chs Lafitte 12, Chs Lafitte 24 1/2, Ht Sauterne 12, Ht Sauterne 24 1/2, Ht Barsac 12, Ht Barsac 24 1/2.

A vendre par CAMILLE LACOSTE, 11fév 209 rue Royale cor. Dumaine.

ABSINTHE SUISSE,—125 caisses absinthe de la marque E. Pernod.

FROMAGE—24 caisses fromage tête de maure d'importation récente.

VIN DE CHAMPAGNE —40 caisses grandes bout., 20 do petites.

GENIEVRE DE HOLLANDE—50 pipes de la marque S-B of de Rynbende et Zoon.

MOUTARDE—80 caisses moutarde française de la Maille.

THE—Terre-cuite de thé noir et vert, de toute qualité, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 11fév 36 Vieille Levée

$15 de récompense.

PARTIE marronne de chez le soussigné, la mulâtresse MARY, âgée de 45 ans, taille de cinq pieds cinq ou 6 pouces, très mince, les pieds larges. La personne qui la ramènera dans la rue Du Maine, No. 144, ou la logera dans une des prisons de la ville aura un dollar de récompense après les avoir fait connaître au soussigné, recevra la récompense ci-dessus. N. VERBOIS.

Grocerie à vendre

Pour cause de départ.

A vendre, une grocerie bien achalandée et bien assortie de marchandises, située à l'encoignure des rues Galatin et Ursulines, No 5, en face du marché au poisson.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
11 fév—1m A. J. LACROIX

Demande d'Ouvriers.

ON a besoin de 50 ouvriers à la sellerie. Un bon prix leur sera payé. S'adresser à

GUILBAUX & GIEFFERS,
9 fév—3f 121 & 123 rue Royale.

MAGNOLIA whisky de S. M. Pike—75 barils en débarquement du steamboat Universe, à vendre par BERNARD TURPIN, 10janv—6f 93 (ancien 55), rue Vieille Levée

CHANDELLES—1,000 caisses chandelles à la livre, poids faible et plein.

Eau-de-vie—300 1/2, et pipes eau de vie cognac, Lemonde, Goldenbourg, Rilliard, Guillemot, Pinet, Castillon & Co et autres maisons, en douane et en magasin.

Conserves—300 caisses pêches, poires, ananas, fraises, framboises, &c., en magasin.

Savon—1000 caisses savon pour familles, diverses marques.

Tabac—1,500 caisses tabac à chiquer de Maryland et de la Virginie, à vendre par E. J. HART & CO, 29janv rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que : CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi : BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juil—

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les clos de ROMANEE CONTI, CLOS-VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres ne peuvent être authentiques si le bouchon des bouteilles n'est pas signé sur les parties latérales de la marque à feu de la Compagnie des Grands vins.

Déjà des contrefaçons sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et de *faux Clos-Vougeot* ont été vendus au-dessous du prix auquel M. Govrard, SEUL PROPRIETAIRE de ce VIGNOBLE les livre à la compagnie.

Nul ne peut se procurer de ces produits sans l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860.
LAFFITTE & DEFFARGE,
11sept No 135, rue Royale

Grande réduction de prix

SUR LES

PAPIERS PEINTS.

HENRY HABERT, successeur de P. Delcroix, 160, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis, voulant écouler son stock de PAPIERS PEINTS, trop considérable pour la saison, assure sa clientèle et toutes les personnes qui ont encore des maisons à faire tapisser, qu'il vendra ses PAPIERS PEINTS à leur véritable prix coûtant. On pourra s'assurer de cette vérité en venant visiter son magasin, situé rue de Chartres, No 160, entre Conti et St-Louis.

En déballage, un magnifique choix de papiers DELICOURT, GILOUX, MERY, JOUANNY et autres fabricants les plus en renom.

Papiers dorés maillé depuis 75 cents le rouleau.
Papiers satinés, garantis français, depuis 25 cents.
Grand choix de bordures veloutées depuis $2.
Médaillons, Rosaces, Marbre, Acajou, Bois de toutes sortes, ornements pour Plafond, ciel de Lit, devant de Cheminée complets, etc., etc.

D'habiles ouvriers sont employés par monsieur HENRY HABERT. 6nov

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et de nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, do pour mariées, VOILETTES, GUIPURE, &c., &c., TULLES ILLUSIONS, CREPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET avec jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTEES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et cadets.

Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DERBES JR.,
16sept 49, rue de Chartres

EN débarquement du navire Alice Provost, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné—
20 barriques vin rouge Quinsac.
20 do do Montferrand.
2 do do Margaux 1858.
101 caisses 12 b. vin rouge Ht-Brion Larronde frères.
101 do do do Cantenac do
108 do do do Margaux do
50 do 24 1/2 do do do
24 do 12 b. do Lafite à l'ameri.
20 do do do Latour do
20 do do do Bas Mouton do
20 do do do Ht-Brion do
20 do do do Leoville do
20 do do do Margaux do
20 do do do Léoville do
135 do do do St-Estèphe do
20 quarts Cognac Goldenburg 1850 et 1858.
25 caisses 12 bout. liqueurs assorties Rosenbaum.
6 caisses 25 paniers anisette.
Isrfév VICTOR MAIGNAN, 17, St-Louis

SARDINES—100 caisses en 1/4 de boîtes. A vendre à Havre par S. D. GRATIAA & Co, 12fév 59 rue Douane.

HOUBLON—En magasin, 25 balles de houblon frais. A vendre par CUSACHS & OGDEN, 25janv Enc. Royale et St-Philippe.

HOTEL DES MARCHANDS

Coin des rues St-Charles et Canal,

NOUVELLE-ORLEANS.

CET établissement est le plus agréable et le mieux situé de la ville.

PRIX DE LA PENSION :
Par jour.......................$ 1 50
Par semaine.................... 10 —
Par semaine, la table seulement 6 —
Par mois........................ 22 —

9 fév—1m BEET & HALLER, Propriétaires.

Bureau du Chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, No 4, rue Royale.

9 février 1861.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 19 courant, pour construire une maison, un dépôt pour les wagons et une usine dans la rue de Canal, entre White et Dupré.

On en recevra aussi pour construire une maison, un dépôt pour les wagons, des écuries et une usine dans la rue de l'Esplanade.

Le travail devra être exécuté d'après les plans et devis déposés au bureau.

Les paiements se feront au comptant à mesure que le travail avancera.

On doit faire des propositions distinctes pour chaque édifice séparément, l'adjudicataire du marché s'engageant à fournir tous les matériaux et à exécuter le travail nécessaire, qui devra être commencé six jours après la signature du contrat et terminé d'ici au 1er mai prochain.

On exigera de bonnes et solvables cautions.

La compagnie se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les propositions, étant seule juge de ce qui lui conviendra le mieux dans ses intérêts.

Les propositions seront adressées à M. J. B. SLAWSON, président.

S. L. JAMES,
9fév—au19 Ingénieur et Surintendant.

BANQUE DES CITOYENS,

Nouvelle Orléans, 11 février 1861.

AUNE assemblée des directeurs de cette banque, tenue aujourd'hui, un dividende semi-annuel de six pour cent sur le capital stock, du département de banque, a été déclaré, payable aux actionnaires qui ont payé comptant, à partir de lundi 11 de ce mois.

6 fév—6 E. ROUSSEAU, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 1er février 1861.

CETTE Banque a déclaré un dividende de sept pour cent provenant du bénéfice des six derniers mois qui sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant-cause à partir du 11 courant.

4 fév— C. A. F. RONDEAU, caissier.

Banque du Commerce.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX HYDRAULIQUES,

Nouvelle-Orléans, 2 février 1861.

UNE élection de six directeurs de cette Compagnie, pour l'année courante, sera tenue au bureau No. 27 rue Dryades, lundi 4 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

4 fév—2p a au 4 mars S. E. PERCY, Secrétaire.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle Orléans, 28 janvier 1861.

LA direction a déclaré aujourd'hui un dividende de cinq pour cent sur le capital à prendre des profits des six derniers mois, payable aux actionnaires, en cette ville, le premier lundi de février prochain, et à la Banque des Marchands, à New York, le premier lundi de mars prochain.

1 fév—30 AUG. MONTREUIL, Caissier.

Avis aux contribuables.

AVIS est donné aux personnes qui doivent des taxes d'Etat pour l'année 1861, dans et pour le Troisième District de la Nlle Orléans, que le soussigné est maintenant prêt à les recevoir, à son bureau rue de l'Esplanade, No 9, entre les rues Levée et Françaises.

VAL ST-CERAN, Percepteur.
Nlle Orléans, 15 janvier 1861 16janv—30j

LEÇONS DE MATHEMATIQUES théoriques et pratiques.

M. VICTOR BARON, Dr ès-sciences de la faculté de Paris, ancien professeur aux écoles centrales et militaire, peut disposer de quelques heures dans l'après-midi, qu'il voudrait consacrer à des leçons de mathématiques théoriques et pratiques. Son enseignement comprend toutes les branches des mathématiques, arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, géométrie analytique, géométrie descriptive, calcul différentiel et intégral, et comme applications, l'arpentage, le nivellement, le tracé sur le terrain, des routes et chemins de fer, et le dessin industriel, etc.

M. V. Baron donnerait également des leçons de botanique. Il a fait une étude spéciale de cette science, et connaîtra dix ans de son existence à l'étude des plantes qui croissent spontanément sur le sol des Etats-Unis.—Les meilleures références et données et requises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 5fév—

Avis important aux Malades.

Maladies des poumons, du cœur et maux de gorge.

LE Dr ROBERT HUNTER, de New-York, éditeur du *New-York Journal of Diseases of the Chest* est venu à la Nouvelle-Orléans afin d'exercer sa profession. Pour sa convenance il a transporté son cabinet de l'Hôtel St Louis dans la rue de l'Hôpital, No 154 près Baronne, dans la même bâtisse que le Dr Aman, dentiste.

Consultations, en français et en anglais, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après midi.

Les personnes de la campagne qui ne pourraient pas venir en ville peuvent le consulter par lettres adressées au No 156, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 29 janv

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles, DE LA TOILE cirée de 24 pieds de large, nattes, droguets anglais et toiles damassées pour rideaux de fenêtres.

Aussi pour tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de coco pour bureaux, couvertures de tables et de pianos, &c., &c., à bas prix.

9 fév—1m A. BROUSSEAU & Co.

CHANGE à vue ou à terme—Sur Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Montauban, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, St Etienne, St Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, Bayonne, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Rennes, Brest Orléans, à vendre par 1déc—1m C. CAVAROC & CO 116, rue Royale

FOULON & BROCARD,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Royale, No 71.

1er janv—5m (1 1)

Bouchons! Bouchons! Bouchons!

50 BALLES de 15,000 chaque, bouchons longs, premier choix en bouchons de 15,000 chaque, de 1ère qualité. 15 balles de bouchons à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 75 Vieille Levée.

VIN ROUGE—In barriques vin rouge bon ordinaire, en débarquement du navire Texas arrivé de Bordeaux à vendre par PREAU & COUTURIE, 2sdéc Rue Gravier, Nos 31 & 33

BI-CARB de soude—500 barillets de la marque de Deacon & Co, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 21janv 36, Vieille Levée

LIBRAIRIE

Religieuse, Ornements d'Eglise et grande variété.

CH. GUERINEAU, Agent,

167...Enc. des rues Royale & Orléans...167

REÇU par le Kate Dyer, venant du Havre—

Lettres aux objets tous les plus répandus contrôle Religieux. Sur tous par Mgr de Ségur, in-8, La Semaine des Enfants, journal illustré, les 3 premières années chaque $2,50

Les regrets, gd. de l. national, 2 vol. Confédération F. Ravignan Manuels d'Histoire, du Jardinier, par Pirolle.

Nouvelles Bontard, du Fermier Vétérinaire par F. V. Raspail.

La Sylphe couleur de rose, &c. &c.

Les Mœurs d'Occident, par le comte de Montalembert, 2 forts vol. 4,00

Les 6 premières années du journal pour Tous, gd. in-8, rel. chaque année 2,50

Chants et Chansons populaires de la France, nouvelle édition avec toutes les airs notés et accompagnement de piano, 2 vol. gd. in 8o 4,00

Dictionnaire de Théologie, par l'Abbé Bergier, 6 vol. rel. 7,00

Manuel annuaire de la Santé (Raspail). 40

Almanach illustrés pour 1861. 15

Nouvelles gravures de modes et travestissements.

Nouveaux articles pour fleurs artificielles.

Sermons par J. B. Bliu, 4 vol. rel. 3,50

Bouillet, dictionnaires universels des sciences, des lettres et des arts, d'histoire et de géographie, chaque. 6,00

Les Trésors de Cornelius à la pile 4 vol. rel. 10,00

9 fév

EN débarquement du navire Alice Provost, arrivé de Bordeaux—
120 barriques vin rouge Ch St Estèphe,
20 do do St Julien,
60 do do Grand vin Larose,
20 do do Grand St Lambert,
400 caisses vin rouge, Margaux Médoc,
400 caisses vin rouge, Margaux Médoc,
400 do do Pauillac do
200 do do St Emilion,
200 do do St Julien,
20 octaves eau-de-vie Rochelle, pâle, 4me preuve,
15 1/2 pipes do J. Carle, 1re preuve,
A vendre par X. LAMBERT,
4 fév Rue des Magasins, No 52, ancien 62.

Genièvre de Hollande.

15 PIPES genièvre de Hollande, marque "Steamboat J. Melcher," en débarquement du navire India, arrivé de Rotterdam, à vendre par PREAU & COUTURIE, 5 fév Rue Gravier, Nos. 31 et 33

Arack.

CINQ poinçons de Batavia, en débarquement du navire India, arrivé de Rotterdam, à vendre par PREAU & COUTURIE, 5 fév Rue Gravier, Nos 31 et 33.

CHANGE SUR PARIS, direct, à vue ou à 60 jours de vue.

A vendre par J. & J. TARDOS,
26 nov 65, Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par les soussignés—

BARGASSE—35 barriques—

VINS—525 caisses Vin rouge, Haut Brion, St-Julien, Ch. Margaux, Ch. Larose, Ch. Latour, etc.

Vin blanc, Haut Sauternes.

FRUITS AU JUS—50 caisses assorties, J. Lafaurie.

FRAISES AU JUS—25 caisses, do

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—25 caisses assorties, J. Lafaurie.

—25 caisses Abricots seuls
—25 caisses Prunes seules.

CERISES A L'EAU-DE-VIE—50 caisses.

LIQUEURS—80 caisses Punch au Rhum, Cassis, Eau Verte, Ratafia de Cerises.

VERMOUTH—300 caisses Vermouth, Noilly Prat & Co

MUSCAT—100 caisses Muscat, do

SALAISONS—100 caisses Olives, Capres, Cornichons, Variantes, Olives farcies, Sardines anchoitées, etc.

HUILE—400 paniers, Plagniol, 24, 22 et 11 onces.

AMANDES—150 balles Amandes du Languedoc.

BOUTEILLES—100 paniers Bouteilles vides—50 caisses Bouteilles à Madère, Porto, Cognac, etc.

DAMEJEANNES—2500 Damejeannes de 2, 3 et 5 gals.

SAUCISSONS—2 caisses Saucissons de Lyon.

TOMATES—17 caisses Tomates conservées.

SAVON—150 caisses.

POMMADE—6 caisses Pommade, Jasmin, Orange et Rose.

EAU DE FLEURS D'ORANGE—100 caisses et 50 estagnons.

EAU-DE-ROSES—20 estagnons.

Sous les clefs de la douane—Vins, Huile, Amandes, Vermouth, Muscat. PAUL JUGE & FASSY,
16janv 27, rue St-Louis.

DIVERS en magasin et à vendre par les soussignés—

Eau-de-vie.

49 futailles eau-de-vie St-Croix 4me preuve.
73 do do Wm Raymond do
5 do do G. V. Breward & Co. do
7 do do Hivert jeune. do
18 do do Rouillon Proprietors Co. do
37 do do Nartigue et Bigourdan, 3me do.
6 do do Otard Dupuy & Co. 1851, 2me do
27 do do Celebrated brandy wine fre do.
19 do do Mre Castillon 1815 do
5 do do Très vieille eau-de-vie.

Sardines à l'huile.

150 caisses de 100 1/4 boîtes chaque marque Rodel.
75 do de 100 1/2 do do do

Vins blanc et rouge.

300 barriques vin rouge différentes marques et crûs.
72 do vin blanc Nartigue et Bigourdan.
365 caisses do do do
930 caisses do do do

Champagne.

125 paniers de 12 bouteilles, marque Piper & Co.
75 do 24 1/2 do do do
100 do 12 do do Red Star.
167 do 12 do do Delmaut.
33 do 24 1/2 do do do

Fruits au jus.

100 caisses de 12 flacons assorties Rodel.

Bouteilles et bouchons.

200 paniers de 100 bouteilles chaque 22 onces.
125 do do 160 do do 11 onces.
25 do de 150 1/2 do do do 12 onces.
25 futailles bouchons en sacs de 500 bouchons.

Madère.

100 quarts madère marque F. Gousset.

Bourgogne et Macon.

40 barriques vin Macon 1857, J. Laubeure & Co.
60 do do vin Bourgogne 1857, do
10 do do Beaune 1858, do
20 caisses Beaune 1857, do
15 do Pomard 1857, do
13 do Romanée 1857, do
11 do Chambertin 1857, do
9 do Clos de Vougeot 1857, do
25 do Vieux Corton 1857, do
19 do Côtes d'Or 1857, do

Attendu par le navire Fanny Esler, venant de Marseille :

100 paniers de 12 bouteilles huile d'olive de 24 onces.
50 do do 24 1/2 do do de 12 onces.
20 do do 12 do do de 22 onces.
100 do do 24 1/2 do do de 11 onces.

A vendre par A. CARRIERE & Cie,
28 janv 37 Vieille Levée.

Lumière parfaite.

HUILE DE CHARBON ET LAMPES.

Lumière infiniment meilleure et à plus bas prix que toutes les autres connues.

Trois fois meilleur marché que le gaz, l'huile de graisse ou de blanc de baleine.

Six fois meilleur marché que le fluide brûlant ou les chandelles.

La grande supériorité de l'huile de charbon sur tous les autres luminaires étant un fait bien établi, la question est de savoir où est notre meilleur endroit pour acheter une

LAMPE A L'HUILE DE CHARBON.

Nous répondrons que le MEILLEUR ASSORTIMENT se trouve et se vend, aux plus bas prix, à

L'entrepôt de Lampes et d'Huile,

RUE DE CHARTRES No 6.

Connaissant le seul établissement (en stock est le seul qui mérite d'être mentionné) qui ne vende que des LAMPES et de l'HUILE, le propriétaire est à même de les offrir à meilleur marché et au plus grandes variétés qu'aucune autre maison.

En magasin—Les meilleures HUILES KEROSINE, PARAFINES et de CHARBON; CHANDELLES PARAFINES, LAMPES SOLAIRES à huile de GRAISSE et FLUIDES, et tous les articles dans ce genre de commerce, à vendre en gros et en détail, aux plus bas prix, dans la

RUE DE CHARTRES, No. 6.

Seule agence pour la vente de la

Lampe à l'huile de charbon perfectionnée de Hale,

donnant un quart de lumière de plus qu'aucune autre

H. C. GOVERT,

SUCCESSEUR DE ARTEMON HILL.

N. B.—LES PLUS GRANDS AVANTAGES SONT OFFERTS AU COMMERCE.

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 33,

Au rez de chaussée, bureau du fond.

1erfév—1an

DOCTEUR J. GROSS,

222, Rue des Remparts, 222,

Entre Dumaine et St Philippe.

Heures de consultation : de 1 à 3 heures. 1fév—1m

Résilles ! Résilles !

ET COIFFURES DE BALS,

A vendre chez O. LELIEVRE & Co
174, rue Royale.

Reçu de Paris par la voie de New York 6 douzaines Résilles ou Sorterino de $3 réduites à $2 50 do Magenta, de $4 réduites à $3 50.

15 douzaines Résilles or et velours, de $12, réduites à $4 50.

10 douzaines Résilles soie et chenilles, de $3, réduites à $1 25.

Un magnifique assortiment de Coiffures de Bals, depuis $1, jusqu'à $5. 30 janv

GALERIE DES BEAUX ARTS

DE A. CONSTANT & CO.

ARTISTES ET PHOTOGRAPHES,

Nos 20 et 21, RUE DE L'HOPITAL, Nos 20 et 21

A. CONSTANT & Cie informent leurs clients et le public en général, qu'ils ont pris des vues et des portraits de tous genres, en photographie, peints à l'huile ou au pastel, par un des plus habiles artistes de la ville. Leur nouvelle galerie, située rue de l'Hôpital, No 20, est une des plus belles de la ville. Ils invitent le public à venir visiter leurs expositions, ouvertes de 8 heures du matin à 5 heures.

15nov—3m A. CONSTANT & Co

COAL CHARBON.

CHARBON DE TERRE, CANNEL et ANTHRACITE AU PLUS BAS PRIX DU COURS, No 6, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.

1 fév—1m P. V. BERNARD

CHAPELLERIE.

12......Rue du Camp......12

MAISON FIQUET & BOUVET.

Nouvelle manufacture de chapeaux français.

Grande importation directe.

Chapeaux pour hommes et enfants, de tous genres, formes et qualités, tels que : Chapeaux de soie, de castor, de casimir noir et gris, chapeaux de feutre, du Derby, de Monlow, de Jarbine.

Chapeaux souples de toutes les formes pour hommes et enfants, tels que : Chapeaux Magenta, de Panama, du Mexique, de Castillane, de Victoria, de Tampico, du Brighton, du Monlow; de Zagan, de Crochettes, de Magenta; de master pieces, du Panama, du Victoria, de Trinidad, de marrons, de velours, du lord byron, du Velour pays. Malakoff, diverses couleurs.

Casquettes pris dans les meilleures fabriques de Paris et choisis par l'un des associés; à ce que de toutes sortes. Ceux qui voudront être servis parfaitement tel que Fiquet & Bouvet aux prix que Messieurs les clients voudront bien fixer.

Chapeaux amazones de toutes formes.

Pour enfants de premier âge.

Specialité—Chapeaux velours noir, couverts divers, du Derby, garnis de plumes avec choix, de toutes les formes, de tous modes.

Casquettes velours, tel que, képis, cordelières, Casquettes russes, Charles IX, Edgard, Lesmes, Montpellier, Hector, bérets à plume, bonnets écossais, jockeys, &c.

Ces articles, nouvellement déballés sont d'une fraîcheur et d'une élégance que rien n'égale.

ARTICLES MILITAIRES ET COIFFURES, tels que képis de tout grade, pour hommes et enfants, aussi chapeaux à plumes, bonnets de police.

MM. F. & B. feront des képis de tout grade. Ils seront pour les jeunes gens qui en feront la demande de bonne qualité pour officiers et soldats, épaulettes, ceinturons, insignes, sabres et épées, grenades, étoiles, épaulettes, pour tout grade et tout équipement militaire.

Casquettes de poche pour voyageurs.

Indépendamment des chapeaux fabriqués dans leur maison, MM. FIQUET & BOUVET reçoivent des chapeaux de soie des premières fabriques de Paris.

3déc—4m(1 1)

SOMNAMBULISME.

MME ALLUARD, rue Bourbon, 331, entre Ursulines et Hôpital, traite spécialement les maladies nerveuses, les apoplexies, les affections du cœur, &c. Sur dix malades, huit guérissent en peu de temps, et l'épilepsie; elle donne aussi consultations sur toutes les maladies; elle traite et la guérison est prompte et infaillible; dans les affections de l'estomac, des organes, pour les digestions des personnes difficiles; les digestions de l'estomac se font admirablement.

Prix des consultations : trois piastres pour les maladies. 10 jan—5m

BITTER DES ARABES.

DEUX envois successifs de cette incomparable liqueur mettent à même de satisfaire à la nombreuse commande qui ont été faites. Les effets salutaires de ce cordial ont été suffisamment appréciés par le public, et sa réputation est aujourd'hui tellement bien établie, qu'il devient superflu d'en faire ressortir de nouveau les précieuses et innombrables propriétés.

Dépôt général : F. SANCHO, No 229 Vieille Levée. Succursale : A. CALONGNE, encoignure Royale et du Maine. 28 jan—3 m—1re page

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE

pour $35

Tous les perfectionnements !

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS !

DAVIS BROTHERS,
2 fév—1 mois No 81, rue du Camp

Pharmacie J. B. Avequin,

Rue St Pierre, No 68,

Entre Royale et Bourbon,

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de Produits chimiques, Pharmaceutiques et de substances médicales venant des premières maisons de Paris, de la plus belle et de la meilleure qualité. Notamment, fleurs de camomille, de mauve, de guimauve, de violette, de tilleul, d'une beauté remarquable, et une foule d'autres substances qu'il serait trop long d'énumérer.

Vases, appareils, ustensiles de chimie de toutes sortes, capsules en porcelaine de toute grandeur, cornues en porcelaine, en verre, en grès, de toutes dimensions, tubes, éprouvettes graduées et simples, tubes de sûreté, tubes courbés, flacons à 2, 3, tubulures pour appareil de Woulf, capsules creusets, en argent, en platine, constamment à vendre. 4 mai—

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.

En débarquement du navire Express, du Havre

50 caisses eau de Vichy, de toutes les sources

200 flacons eau sulfureuse de Bonnes.

A vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien,
28 mai Encoignure Dauphine et Douane

Tamarins Frais.

70 barils de tamarins frais, dernière récolte, en débarquement et à vendre par

E. E. MOUGIN, pharmacien,
Enc. Dauphine et Douane

Liqueur et élixir de la Grande Chartreuse.

Un nouvel envoi des spécialités ci-dessus, en débarquement et à vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien,
26 mai Enc. Dauphine et Douane.

SANGSUES HONGROISES ET SUEDOISES

J. L. PELE

successeur de

Mme Vve Le PROVOST,

Rue Bourbon, 138, entre Toulouse et St Pierre, A l'honneur de prévenir MM. les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises, qu'il vend au prix très réduit comme ci-dessous :

Hongroises et Suédoises, par mille.......$70
do do par cent.......10

ela—s

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées.

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Ca..., et en vente au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 61, rue ROYALE, entre Conti et Bienville, en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAP. LOUBAT.

8 déc—1an

AU PUBLIC.

LE droit de propriété des marques des cigares et des cigarettes de la Havane "La Meridiana," "Walter Scott" et "Cristal Palace" ayant été obtenu par nous, dûment autorisés par les fabricants, MM. Pajo & Quilvedo, à la Cour de District des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, afin de protéger les droits des propriétaires, nous poursuivrons, conformément à la loi, tout contrefacteur et fabricant de cigares qui se serviront des dites marques.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co,
29 sep Rue Vieille-Levée, No 26, coin Bienville.

WHISKY d'Irlande en douane—5 poinçons, à vendre par B. TURPIN,
21 janv 93, rue Vieille Levée

POUR PORT AU PRINCE & ST MARC, HAYTIA—Jour de départ, 12 février.—La barque LAURA, capitaine Pierce, à son départ pour le port et mettra de nouveau à la voile le 12 février, très positivement.

Pour fret ou passage, s'adresser à
1 fév—au 12 GEO. W. HYNSON & CO, 82 rue Camp

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

Nlle Orléans, 31 janvier 1861.

CONFORMEMENT à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 17 mars, notice publique est par le présent donné que les certificats suivants de crédit pour l'année 1857 et les intérêts qui proviennent restent non réclamés dans le bureau de la Compagnie.

Aldrich & Perret	$20	Louisiana Manufacturing Co.	$70
B. Antoguild	20	P. Lacase	10
E. & V. Baxter	40	M. McManus	40
Ed. Burke	20	M. McManus	90
Belleville Iron Works		Mutton Denman & Co	10
Co.	20	Mount Moriah Lodge No. 59	10
Blancand & Guillet	20		
Cleveland Bros & Co.	10	Peet Simmes & Co.	10
Cook & Fallon	10	P. & E. Reilly & Co.	10
J. H. Carter & Co.	10	Wm. Randolph	40
J. B. Cady, Syndic	40	Cne Raymond	10
Doolen & Co.	40	O. Rowland	40
Dunn & Yates	10	Rochereau & Franz	10
Dearie Bros	40		
A. Engle	60	Reed, Taylor & Co.	10
J. Eternod	10	C. M. Simpson & Co.	60
P. Fix	10	Smith & Graff	10
F. D. Fenner	10	Syme & Provan	10
J. V. Gourdain	10	Compagnie de l'Hôtel St Charles	10
Chas. Gaude	20		
P. Irwin	20	C. Sparks	10
Kendall, Carter & Co	10	A. G. Trowbridge & Co.	10
Keep, Bard & Co.	70	W. C. Wilson	40
H. Klappenberg	10	J. B. Woodward	10
F. Lemonne	20	F. Zarza y Suarez	10

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Est venu et a comparu personnellement devant moi, D. F. Mitchell, Second Juge de Paix, dans et pour la ville et paroisse sus-nommées, O. Gaillard, président, et A. Shreiber, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens, qui ayant prêté serment, ont déposé et dit que ce qui précède est vrai et correct extrait des livres de la dite Compagnie.

O. GAILLARD, président.
A. SHREIBER, secrétaire.

Conformément à l'article 11 de la charte de la Compagnie, avis est par le présent donné que les certificats et les intérêts qui ne seront point demandés dans les trente jours qui suivront cet avertissement, seront portés au fonds des intérêts qui en proviendront de la Compagnie.

A. SHREIBER, secrétaire. O. GAILLARD, président.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Juri de Police de Jefferson, Rive droite.

AVIS est par les présentes donné aux personnes qui doivent des taxes [illegible]

7fév—30 W. S. TOLEDANO, Collecteur de Taxes.

Louisiana Academy,

Rue Hopital, No 79,

Entre Royale et Bourbon.

CETTE institution tenue par M. A. FERRIER, [illegible]

KRUG & CO.,

à REIMS.

100 PANIERS de Champagne de la marque ci-dessus, en magasin aux tarifs que [illegible] Krug Dyer [illegible] ED. J. ROUSSEAU & Co.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1861

Grande fabrique d'Attributs Militaires,

POUR LES ETATS DU SUD.

Rue de Chartres, 17,...

[illegible]

Aux consommateurs de Gaz

Compagnie du Gaz de la N. Orléans,

11 janvier 1861.

A PARTIR du 1er janvier [illegible]

Par ordre. N. O. J. TISDALE, Trésorier.

LOUIS, RESTAURATEUR,

Et Pension Bourgeoise.

Rue du Passage de la Bourse, St. Louis.

A L'HONNEUR [illegible]

TABLE D'HOTE

[illegible]

2 janv—4 1/4 1re p.

CHAMPAGNE

Chs. Farre,

Successeur de Max Sutaine & Co,

Reims.

Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse, et de Westphalie, [illegible]

VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant à la carte par Chs Farre [illegible]

Tous les ordres pour importation, [illegible]

19nov—3m 1re p S. D. GRATIAA & Co.

LOUIS DUFAU, avocat,

Rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon.

AD. RINCK,

PEINTRE EN PORTRAITS

No. 7, rue Bourbon.

11déc

MADAME THIERRY,

au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

A toujours un grand assortiment de fleurs et plantes; elle reçoit des ordres pour la campagne. Vendra aussi de nouvelles dahlias, arbres des prix réduits. Prendra les ordres pour faire les jardins. 2f sep—8m

SPECIALITES

DU DOCTEUR VERGE.

DEPURATIF Pommade, Injection Poudres et Sirops antisyphilitiques du Dr Vergé.

Les démangeaisons, dartres, boutons, et maladies de toute nature et du genre doivent être traitées par l'emploi des médicaments du Dr Vergé.

Ces spécialités seront ordonnées seules chez, à la fois chez F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

P. S. Dépôt de tous les médicaments français patentés. 12 nov

RESTAURANT D'EDWARD,

15, rue d'Union,

Entre les rues St-Charles et Carondelet.

Le public et les amis du soussigné sont prévenus que l'établissement ci-dessus est ouvert depuis le 1er novembre. La maison est commode et bien aérée, la situation est centrale, à la portée des affaires et les plus agréables de la ville. On pourra y trouver des cabinets pour les familles et les parties privées. Les familles seront servies dans le plus court délai.

Aussi—Lunchs froids et soupers pour bals et soirées.

Le soussigné ayant été employé dans les premiers restaurants de cette ville, espère que les intérêts qui seront faire le [illegible].

5 jan—2m. EDWARD DENECHAUD.

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANCAISE.

Articles Civils et Militaires,

61, rue de Chartres.

Képys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Chapeaux de soie de tous genres, admirables, remarquables par leur légèreté.

Castimirs noirs, superfins,

Souples hommes et enfants de tous genres, Mexico, Victoria, Tibet, Monlow, castors bruns et gris, Crickets master piece,

Chapeaux souples, Malakoffs noirs et bruns, Magenta et Adalbert, articles nouveaux;

Amazones de toutes formes.

Spécialités pour enfants, Andalous et Toréros en toute façon, et généralement tous les articles d'enfants, sortant des meilleures manufactures de Paris.

Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyages, en soie très légères pour toutes saisons.

Outre son importation directe de chapeaux de tous genres, la maison Drez a constamment un ensemble d'employés de premier ordre, ayant toujours des chapeaux prêts à faire sur ordre, à la guise de chacun, et peut désirer en une clientèle et dans le plus prompt délai.

janv—1 an

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,

84, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à exécuter les ordres de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'applique à ce que les ordres soient exécutés avec le plus grand goût des articles qui sortiront de ses ateliers.

16déc—6m

A LOUER—Tout ou partie d'une maison à étage située rue Royale entre St Philippe et Ursulines. S'adresser à messieurs LAFFITTE & DEFFARGE 135 rue Royale. 12 avr

A LOUER.

A partir du 1er février le grand magasin en briques à trois étages, rue Front Levée, No 113, près l'entrepôt des Etats-Unis, New Page, No 3. Loyer réduit par mois. S'adresser à ALVAREZ, FERNANDEZ & Co,
25 janv— Rue Vieille Levée, No 8

A vendre,

UNE machine avec son manège, pour la fabrication de chocolat, ainsi que ses moules et accessoires. A vendre chez Adam, rue Conti entre Levée et Chartres. 11 juil

EAUX DE VIE A L'ENTREPOT—Pinet & Co, Castillon, Sazerac & Co, Gautier Frères, la Rochelle Frères, Bouleveau & Co, Moreau & Fils, Unon. Proprietors, en 1/2 1/4 et 1/8 de pipes.

A vendre par S. D. GRATIAA & Co,
1 fév 59, rue Douane

ARRIVE par le navire Resolute, attendu de Bordeaux :
150 barriques vin rouge Pauillac.
100 barriques vin rouge St-Julien
125 do do St-Estèphe
50 barils vin blanc Haut Sauterne
2076 caisses vin rouge Cantenac
184 do do St-Julien
20 demi-barriques vinaigre blanc
20 paniers anisette extra-superfine Chauvet
100 milliers capsules à bouteilles
12 barriques vin rouge Côtes de Fronsac
50 do do Château Dillon
6 do do Léoville
5000 demi-boîtes sardines Tertrais Baillerau
5000 quarts do do do
240 caisses vins fins, diverses marques.

A vendre par C. CAVAROC & Co,
4 fév 116, rue Royale

EN débarquement du navire Kate Dyer, du Havre—100 caisses absinthe marque E. Pernod.

A vendre par C. CAVAROC & Co,
4 fév 116, rue Royale

EN débarquement du navire Alice Provost, de Bordeaux—20 barriques vin Château Bonnecaze, Médoc.

A vendre par E. DECHAMPS,
4 fév 30, rue St Louis